



 VAL D'HÉRENS  
SOURCE D'ÉNERGIES



Décembre 2018

# Bulletin d'informations de la **Commune d'Evolène**



## Mot de la Présidente

2

Chères Evolénardes, Chers Evolénards, l'année 2018 arrive déjà à son terme. Dans quelques semaines, ce sera Noël, et parallèlement, on l'espère, notre commune aura revêtu son beau manteau blanc.

Comme il est désormais de coutume, ce bulletin d'informations vous présente le bilan des six derniers mois, avec les décisions importantes du conseil communal et les projets en cours, puis met en exergue les sujets qui seront traités à la **prochaine Assemblée primaire** : le budget 2019 et la fusion de l'Energie-Sion-Région (esr) – dont la commune d'Evolène est actionnaire – avec la société équivalente de la région de Sierre (Siesa). Enfin, diverses thématiques, **témoins de la variété de la vie communale**, vous emmèneront dans leur univers : tourisme, forêts, jumelage, portrait de nos mérites 2018, de nos nouveaux citoyens et de nos sages...

Un point particulier me tient particulièrement à cœur : vous **exposer directement les thématiques** communales, avec le point de vue des autorités et/ou de l'administration communale, et lorsque cela est possible, directement l'information présentée par les personnes concernées. Loin de la presse et de ses sujets de prédilection. Car si l'on se limitait aux publications du Nouvelliste et autres médias, notre commune d'Evolène se résumerait sans doute à des problématiques de dangers naturels et de remontées mécaniques. Cela est tellement réducteur et n'est significatif ni de notre actualité, ni de notre qualité de vie.

Par chance, la situation d'Evolène n'est pas la même que celle de notre voisine Saint-Martin, qui lutte difficilement pour



casser l'image défavorable dépeinte par la presse ces derniers temps. Dans les médias, on prend les informations, on les compile, on les compresse, on amalgame, tout en cherchant le titre accrocheur. Résultat : on a dernièrement appris dans notre quotidien cantonal que la commune d'Evolène allait investir 30 millions dans deux liaisons câblées. Rassurez-vous, nous n'en sommes pas là ! De plus, il s'agit de deux projets bien distincts, avec une réalisation potentielle mais incertaine, dans un horizon de temps plus ou moins indéterminé, et où la question du financement par les deniers publics communaux n'a jamais été traitée mais devra dans tous les cas être bien limitée. Au final, ce sont de toute façon **les citoyens qui devront se positionner** sur ces projets le moment venu. Si nous n'avons malheureusement pas beaucoup d'informations au sujet du projet de télécabine entre les Haudères et Arolla, projet initié et poursuivi par le canton, cette brochure amène des éclaircissements à propos du projet de remplacement du télésiège de Télé-Evolène SA. La société y explique son projet dans le but de clarifier les oui-dire et de permettre aux Evolénards et autres résidents d'échanger en (meilleure) connaissance de cause.



## Mot de la Présidente

Mesdames, messieurs, l'année 2018 aura été riche en expériences et en échanges au sein de notre commune. En déceptions aussi, parfois, les dossiers n'avançant que rarement au rythme escompté. Des **projets d'envergure avancent**, gentiment, mais encore beaucoup dans l'ombre. Le début de la réalisation du complexe médico-hôtelier en bas d'Evolène est planifié pour 2019. On espère... L'arrivée d'un premier médecin et l'engagement de personnel pour accompagner le projet sont autant de signes encourageants. Côté commune, les projets liés à l'eau, acheminement et évacuation, ainsi qu'à l'énergie, seront au cœur des réflexions stratégiques et des investissements de ces prochaines années. Des investissements qui s'annoncent conséquents.

Pourtant, malgré ces prévisions et compte tenu de l'actuelle bonne santé financière communale, le conseil communal vous propose une **diminution fiscale pour l'année prochaine**. Les Evolénardes et les Evolénards doivent également profiter de la situation actuellement favorable. Situation qui sera évidemment réévaluée ces prochaines années, à l'aune de nos dépenses – dépendantes des projets qui se réaliseront ou non – et de nos revenus, c'est-à-dire en fonction de l'évolution démographique, fiscale et hydroélectrique (notamment au niveau des redevances). Sur la base des bilans exposés dans cette brochure au fil des pages, je regarde déjà vers 2019. Non pas avec crainte, malgré l'ampleur de la tâche, mais avec l'espoir de **solutions à discuter et à présenter**





## Mot de la Présidente

4



pour les diverses thématiques qui préoccupent principalement notre commune: santé, tourisme, infrastructures. Sans oublier l'aménagement du territoire, domaine dans lequel les communes seront invitées à agir rapidement, dès que Berne aura formellement donné son retour sur le Plan directeur cantonal (début printemps 2019). L'agenda s'annonce d'ores et déjà chargé, les projets étant nombreux, souvent liés les uns aux autres, et pour la plupart d'une grande importance pour le futur de notre commune.

Ainsi, en pensant à l'avenir, au lendemain des élections à la Constituante, je ne peux que regretter qu'il n'y ait **pas d'élu(e) évolénard(e)** pour y débattre des thématiques cruciales pour notre commune, comme par exemple les questions territoriales, et notamment le rapport entre plaine et montagne. Espérons que les élus de la vallée et de nos vallées voisines seront attentifs à ces enjeux ! Au final, je suis surtout fière de ces jeunes Evolénard(e)s qui se sont prêté(e)s au jeu

démocratique, sans succès cette fois-ci, mais qui ont montré qu'on pouvait compter sur leurs compétences et leur engagement. **Merci à ces candidat(e)s !** Ces candidatures sont représentatives de l'état d'esprit de nos habitants, de notre jeunesse. Par conséquent, l'avenir s'annonce prometteur, pour peu que l'on parvienne à capitaliser sur cette motivation saine et plurielle pour assurer notre développement. Sans être attentiste, mais en s'engageant concrètement pour faire bouger les choses... Alors au travail ! Car comme l'a dit Antoine de Saint-Exupéry, « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. » Sur cette note d'espoir, qui coïncide si bien avec le début de l'Avent, permettez-moi de vous souhaiter, chères Evolénardes, chers Evolénards, **de belles et joyeuses fêtes de fin d'année**. D'avance, recevez mes meilleurs vœux pour l'année à venir...

*Bien à vous,  
Virginie Gaspoz*

# Table des **Matières**

Mot de la Présidente	2
<b>Bilan</b> 2e partie 2018	6
<b>Budget</b> 2019	14
Fusion esr-Siesa : Décision de la commune d'Evolène	18
<b>Triage forestier</b> : Info « bois au sol »	21
Jumelage Evolène – Châtelailon-Plage	24
Programme touristique hivernal	26
Remontées mécaniques	29
Promotion civique 2018: classe 2000	36
Soirée des mérites 2018	40
40e anniversaire du CO Hérens	45
Nonagénaires	46
Centenaire	47
Sociétés locales, vous avez la parole !	48
<b>Assemblée</b> primaire	50





## Bilan 2e partie 2018

6

Voici un résumé non exhaustif des décisions prises et objets traités par le conseil communal depuis la publication du dernier bulletin communal d'information, c'est-à-dire depuis mai 2018. De plus, on vous livre quelques informations sur les projets terminés ou en phase de finalisation, comme par exemple en matière de communication ou de mobilité.

### Nouveau conseiller communal



Suite à la démission de Monsieur Pierre Chevrier, récemment entré en fonction en tant qu'ingénieur au service technique de la commune, les parrains de la liste du Parti Chrétien-Social d'Evolène ont proposé au conseil communal que Monsieur Patrick Quinodoz le remplace (processus en vigueur compte tenu de l'absence de noms supplémentaires sur la liste présentée à l'élection du conseil communal fin 2016). Le conseil communal a accepté cette proposition et l'a formellement nommé conseiller pour la suite de la législature. **Né en 1991, Patrick Quinodoz est originaire de la Sage. Il a une formation d'ingénieur HES du bois.** Il a directement repris le dicastère des travaux publics qui était entre les mains de Pierre Chevrier auparavant. Il est donc en charge : des routes, de la step, de l'eau potable, des eaux usées, du cimetière, des cours d'eau, de l'éclairage public, des mensurations fédérales et des chemins pédestres.

### Agriculture

Suite à l'intérêt de la commission Agriculture pour le remaniement virtuel par

fermage qui a été fait, en tant que projet pilote, dans le Lötschental, et sur la base des discussions qui ont suivi avec le service de l'Etat du Valais, le conseil communal a adjugé un mandat pour l'étude préliminaire du remaniement virtuel de la SAU (surface agricole utile) du territoire communal. Un remembrement parcellaire par fermage consiste à la mise en commun des parcelles affermées et à la distribution légale des biens-fonds ainsi libérés dans un territoire délimité (art. 62a de l'Ordonnance sur l'agriculture et le développement rural). Les prochaines étapes de discussion et décision sur ce projet auront lieu en 2019.

### Communication

Le nouveau site de la commune est en ligne ! L'adresse est inchangée : [www.commune-evolene.ch](http://www.commune-evolene.ch). Vous y trouvez des informations pratiques sur les services communaux, les institutions ainsi que sur le patrimoine communal. Le contenu est encore appelé à s'étoffer au fil du temps. Quant à l'application mobile, elle est en phase de finalisation et pourra bientôt être proposée aux utilisateurs intéressés. Pour rappel, l'objectif premier de cet ou-





## Bilan 2e partie 2018

til est la transmission d'informations liées aux routes et autres problématiques spécifiques en cas d'événement particulier.

### Crèche

#### • Site UAPE

En raison de l'augmentation constante des inscriptions auprès de l'UAPE (accueil extrascolaire des enfants scolarisés), il a été décidé que cette dernière soit ouverte quasiment en permanence sur le site du centre scolaire, et non plus dans les locaux de la crèche (accueil des enfants de 0 à 4 ans), lesquels restent basés au centre du village, dans le bâtiment Alpina, à l'arrière de la banque Raiffeisen.

Pour tout renseignement relatif à l'ouverture et au site de l'UAPE : prière de contacter l'équipe éducative au 027 283 30 33.



#### • Règlement

Afin de prendre en compte les recommandations du service cantonal, les règlements de la crèche et de l'UAPE ont été regroupés en un seul document et adapté selon les besoins alors existants (tarifs, repas, etc.). Le règlement est disponible sur le site internet de la commune.

### Energie

Dans le but d'établir le potentiel du turbinage du réseau d'eau potable, le conseil communal a décidé d'adjuger un mandat d'étude. Une fois le potentiel établi, la stratégie de réfection du réseau pourra se mettre en place de manière plus conséquente. Une collaboration avec la HES-SO est envisagée afin d'éventuellement tester de nouveaux modèles de turbines étudiées spécialement dans leurs ateliers.

### Intempéries 2018

#### • Travaux d'urgence des routes agricoles

Suites aux intempéries du début d'année 2018, dont les dégâts n'ont pu être constatés qu'après la fonte des neiges, d'importants travaux ont dû être réalisés, heureusement de manière subventionnée par le canton, dans les secteurs suivants :  
Route de Bréonaz,  
Route de Coterêche  
Route de Veisivi  
Route de Seppéc  
Ancienne route d'Arolla

#### • Laves torrentielles

Cet été, début août, un nouvel épisode d'intempéries a particulièrement fait des dégâts dans la région d'Arolla, avec no-





## Bilan 2e partie 2018

8

tamment l'arrivée de laves torrentielles à proximité du camping, ce qui avait provoqué son évacuation et sa fermeture provisoire, le temps de réaliser des travaux pris en charge par le canton et la commune. La PC (protection civile) du canton est également intervenue sur le chemin de la cabane de la Tza. D'autres dégâts ont également été causés par des laves torrentielles au-dessus d'Evolène, en amont de la digue de protection. Des travaux ont également été nécessaires pour assurer la canalisation du torrent en cas de nouvel épisode climatique ces prochaines années.

## Investissements – Travaux

### • Centre de tri des Haudères

Le nouveau centre de tri communal a ouvert ses portes cet été. Il est exploité par la commune. Les derniers travaux ont été effectués au courant de l'automne et sont désormais terminés. Les transports entre le centre de tri et les lieux de reprise en plaine ont été attribués suite à un appel d'offre (procédure sur invitation) à l'en-



treprise Pierre Fournier.

En 2019, ce sont les écopoints qui profiteront d'un « lifting » devenu plus que nécessaire.

### • Rénovation du centre scolaire

La fin des travaux, commencés il y a désormais plusieurs années, a pu avoir lieu cette année, avec notamment le changement de l'installation de chauffage ainsi que l'installation de ventilation, pour ne citer que les postes les plus importants. Divers autres travaux (maçonnerie, menuiserie, peinture, sols...) ont permis d'améliorer les locaux alentours. Finalement, un pan de toiture a été refait afin d'y installer des panneaux solaires. Ces derniers, combinés à une pompe à chaleur utilisant l'eau d'une source proche du centre scolaire, viennent apporter une part d'énergie « verte » en complément du chauffage à mazout (solution privilégiée en raison du rapport coût-utilité, dans la perspective d'un potentiel raccordement au chauffage à distance à l'étude).

### • Parking de la Forclaz

Les travaux sont désormais terminés, les dernières tâches étant liées à l'aménagement botanique du site. Le parking a été élaboré selon les standards en vigueur relatifs à la circulation routière et aux aménagements à proximité. Suite aux problèmes rencontrés l'hiver dernier (glace, glissades...), le site a été davantage aplani et sécurisé.

### • Route des Condémines – 1e partie (Centre scolaire – bât. Dent d'Hérens)

La première partie de la route, non soumise à expropriation, a pu faire l'objet dès cet automne d'importants travaux de génie civil et d'appareillage. Cela a entraîné la mise en place provisoire d'une route de contournement pour les riverains.



## Bilan 2e partie 2018

### • Mur de soutien de la rue centrale d'Evolène (secteur Taverne - Hermitage)

Bien que les travaux de génie civil au centre d'Evolène dépendent désormais de l'avancée du mandat portant sur l'ensemble de la rue centrale, il était urgent d'intervenir sur ce mur en raison du risque important de rupture. C'est cela qui a impliqué des fermetures de route au cours de cet automne.

### • Eau potable

Le conseil a adjugé un mandat pour le jaugeage des sources de la Vouasson, en vue de la réalisation d'une potentielle nouvelle conduite d'alimentation en eau potable, sous réserve de l'acceptation du consortium de l'alpage de la Vouasson.

## Personnel

### • Travaux publics

Le conseil communal a pris connaissance du courrier de Monsieur Steve Vuignier indiquant sa démission pour le 30 septembre 2018 et l'a acceptée. [La commune d'Evolène remercie Steve pour son travail et lui souhaite le meilleur pour la suite.](#)

### • Crèche :

- Suite à la décision du conseil communal, Madame **Ivana Pralong** a commencé son apprentissage d'assistante socio-éducative auprès de notre structure. Après y avoir effectué un stage l'an dernier, elle a décidé de se former dans ce domaine et sa candidature a été retenue.
- Afin de pallier le manque chronique de personnel qualifié, dû notamment à des absences pour cause de maladie, la commune a engagé Madame **Chabely Barcala** à durée déterminée.
- En vue de soutenir les structures d'ac-

cueil, un poste d'auxiliaire a été mis au concours, pour un taux d'activité d'env. 30%. C'est la candidature de Madame **Yvonne Chevrier** qui a été retenue.

## Santé

### EMS :

Concernant le potentiel rattachement au home Saint-Sylve, les discussions se poursuivent avec la fondation, constituée des communes d'Hérémenche et de Vex, ainsi que celle de Saint-Martin, intéressée comme Evolène à rejoindre St-Sylve, sous réserve des conditions d'entrée.

### Cabinet médical :

[Comme annoncé via un tout-ménage, un médecin, le Dr Mariano NANI, a commencé son activité – à temps partiel pour l'instant – dans les locaux au-dessus de la pharmacie puisqu'il partage désormais le cabinet avec le Dr Maurice Sermet, lequel poursuit son activité comme jusqu'à présent.](#)

Le Dr Mariano Nani s'est spécialisé en médecine générale puis en gériatrie à Lille (France), après une formation de base (médecine et chirurgie) à





## Bilan 2e partie 2018

10 la Faculté de médecine de Sienne (Italie). Il a également suivi des formations complémentaires (Diplômes d'imagerie neuro-vasculaire puis d'imagerie vasculaire non invasive, CHU Ste-Anne, Paris V Descartes), et effectué un stage de recherche dans le cadre du programme Erasmus dans une unité de recherche de l'INSERM.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter dès à présent le secrétariat du cabinet au 027 / 283 18 12. Son courriel : nani.mariano82@gmail.com.

Dès l'ouverture du centre médical d'Evolène prévue fin 2020 / début 2021 (cabinets liés au complexe hôtelier Evolène Santé), Dr Nani y transfèrera ses activités.

Concernant la réalisation du centre médical, la commune d'Evolène et la société Ptarmigan SA, porteuse du projet hôtelier, ont décidé de mettre en place une sorte de comité de pilotage pour discuter régulièrement de l'avancée du projet, afin de préparer au mieux un partenariat public-privé qui satisfasse les deux parties et qui puisse répondre à la demande le plus rapidement possible en matière de santé publique dans notre vallée.

## Tourisme

### Masterplan :

Afin de concrétiser la stratégie de développement communal et d'avoir un outil adapté en réponse aux potentiels investisseurs ou prêteurs, tel que l'Etat avec les crédits NPR, le conseil communal a décidé de réaliser un masterplan touristique, lequel constituera la conception directrice sur laquelle s'appuier ces prochaines années. Ainsi, mandat a été donné et l'étude préliminaire est en cours.

### Remontées mécaniques

La situation évolue dans le domaine des remontées mécaniques. Afin de présenter les changements en cours, ce bulletin d'informations a offert un espace de parole aux sociétés afin qu'elles présentent elles-mêmes les nouveaux développements. En l'occurrence, le projet de télécabine est présenté par Télé-Evolène SA et la création de l'Association Espace-Dent-Blanche est expliquée par son nouveau président (cf. chapitres suivants).

Ci-dessous, les points qui ont été traités par le conseil communal depuis que le prolongement des subventions pour l'année 2019 a été accepté par l'Assemblée primaire de juin dernier :

- Le conseil communal a pris connaissance du projet de télécabine 8 places Lana-La Meina présenté par le Président de Télé-Evolène SA et la société Garaventa. Sans remplacement du télésiège actuel, les activités de Télé-Evolène ne pourront se poursuivre à moyen terme. Le but est alors d'obtenir une autorisation de construire pour la nouvelle installation le plus rapidement possible, puis de rechercher dans un deuxième temps le financement pour un projet clair, concret et autorisé.

La procédure est en cours, la mise à l'enquête publique a été faite, la consultation des diverses autorités est ouverte jusqu'en début d'année prochaine. L'Office fédéral des transports, qui est l'autorité compétente en charge de l'examen du dossier et de la délivrance de l'autorisation de construire donnera un retour au printemps prochain.

Un subventionnement supplémentaire visant à payer l'étude préliminaire (dossier technique etc.) a été demandé. Cette subvention supplémentaire sera soumise



## Bilan 2e partie 2018

à l'Assemblée primaire en 2019. En l'état actuel, Télé-Evolène SA n'a pas formellement adressé de demande à la commune pour le financement de la télécabine, dont le projet total est budgétisé à 9 millions de francs.

- Les remontées mécaniques d'Arolla ont également fait une demande de financement supplémentaire (subvention et prêt) afin de réaliser un garage au pied des pistes. Le conseil communal n'est pas entré en matière, se limitant à son soutien habituel de l'exploitation et non en matière d'investissement, étant donné qu'un tel investissement, non directement lié aux installations, ne garantit pas la pérennité de l'activité « ski ».

### **Liaison par câble entre les Haudères et Arolla**

Après discussion avec le canton, le conseil a accepté d'adjuger une étude pour la réalisation du concept de mobilité entre les

Haudères et Arolla. Tous les scénarios possibles de mobilité entre les deux localités doivent être envisagés, en se basant sur les utilisateurs et leurs besoins. La commune d'Evolène et le service de la mobilité du canton du Valais se partageront les frais.

## Divers

### **Bureau de vote**

Le conseil communal a pris connaissance des modifications apportées à la loi sur les droits politiques et à la loi d'application de la loi fédérale sur les droits politiques qui sont entrées en vigueur le 1er juillet 2018. Suite à ces modifications, le conseil a décidé :

De ne plus ouvrir le bureau de vote le samedi.

Que le dimanche le bureau reste ouvert de 10 H 00 à 11 H 00.



### 12 **Convention de collaboration avec l'OCVS pour les défibrillateurs**

Le conseil communal a accepté de signer la proposition de convention de collaboration de l'OCVS (organisation cantonale valaisanne de secours) portant sur l'implémentation d'un dispositif de défibrillateurs automatiques externes (AED) sur le territoire communal. De cette manière, la commune d'Evolène participe à la mise en œuvre des améliorations structurelles soutenues par l'association cœur wallis, laquelle a justement été créée pour promouvoir la prise en charge rapide des ar-

rêts cardio-respiratoires (ACR) en Valais et améliorer ainsi les chances de survie des personnes concernées.

### **Ex-cabines téléphoniques**

Etant donné l'abandon du service de cabines téléphoniques par Swisscom, le conseil communal a décidé de conserver les cabines existantes afin de leur donner une seconde vie, par exemple sous la forme de « boîte à livres ». Ces dernières seront aménagées à cet effet après l'hiver.

## **Car postal**

**Courses supplémentaires en soirée les vendredis, samedis et dimanches soirs pour la ligne Les Haudères – Sion !**

Afin de répondre aux demandes provenant principalement du milieu touristique, ainsi que pour les étudiants de notre région, la commune d'Evolène est parvenue à mettre en place un jeu de courses supplémentaires en soirée. Ces courses supplémentaires se feront le vendredi, le samedi et le dimanche. Le nouvel horaire qui entre en vigueur le 9 décembre indique dorénavant ces jours-là un départ des Haudères à 19h40, puis un retour de Sion à 20h40. Nous espérons que cela sera particulièrement profitable aux personnes habitant hors canton, ainsi que pour toute personne souhaitant s'attarder en plaine le week-end.

Pour mettre en place ce service supplémentaire, la commune d'Evolène ainsi que les communes de la vallée (Vex, Hérémece et Saint-Martin) ont accepté de participer financièrement. Le maintien de cette offre supplémentaire, ainsi qu'une éventuelle extension des courses sur l'ensemble des jours de la semaine dépendra de la fréquentation de la ligne en soirée. À bon entendeur...





## Bilan 2e partie 2018



### Projet Interreg «SONO»

La commune d'Evolène a le plaisir de pouvoir participer à un projet du programme « Interreg », lequel incite la réalisation de projets communs dans des communes de deux pays frontaliers au moyens de subventions de l'Union européenne (pour le pays faisant partie de l'UE) et de la Confédération (pour la Suisse). Le projet intitulé «SONO» - acronyme italien pour « Svelare Occasioni Nutrire Opportunità », littéralement traduit par « Susciter des Occasions de Nourrir des Opportunités (de développement territorial) - a été retenu cet été par le comité en charge de la sélection des projets Interreg et a donc débuté. Il réunit les communes italiennes de Rhêmes-Notre-Dame et de Saint-Marcel et les communes suisses d'Orsières et d'Evolène. Le projet est piloté principalement par la Fondation Gran Paradiso, soutenue côté suisse par l'Institut de tourisme de la HES-SO Valais à Sierre.

Le but du projet est d'augmenter de l'attractivité des territoires partenaires, semblables et caractérisés par des ressources environnementales et culturelles reconnues. Il s'agit donc de donner un soutien supplémentaire pour aux initiatives existantes pour la connaissance, la conservation, la gestion et l'exploitation durable - économique et environnementale - du patrimoine naturel et culturel (matériel et immatériel).

Sur cette base, c'est concrètement le patrimoine bâti qui a été retenu pour ce projet. Ce dernier vise à développer des

outils pour transmettre en premier lieu aux résidents, puis aux touristes, une plus grande prise de conscience sur les particularités et les possibilités de leur propre territoire, en leur faisant (re)découvrir leur patrimoine matériel et immatériel. L'objectif final est de valoriser l'existant tout en stimulant le sentiment identitaire. À cette fin, la commune d'Evolène va mettre en place un petit groupe de travail comprenant des personnes de la commune, de l'office du tourisme et d'Evolèn'Art, de manière à sélectionner les points d'intérêts qui seront mis en valeur par « SONO », au travers de la documentation et des autres supports médias communs qui résulteront du projet.





# Budget 2019

14

Le Conseil communal soumet à l'Assemblée primaire du 12 décembre 2018 le budget 2019 tel que résumé dans les pages suivantes. Ce budget a été préparé par l'administration, complété par les conseillers communaux en charge des différents dicastères, approuvé par la commission des finances, puis validé par le Conseil lors de sa séance du 5 novembre dernier.

En particulier, les propositions de modification du coefficient d'imposition (situé entre 1 et 1.5) ainsi que du taux d'indexation des revenus (entre 120 et 170%) ont une influence directe sur les revenus de la commune. Un abaissement du coefficient de 0.05 conjugué à une augmentation du taux d'indexation des revenus, deux mesures favorables pour les ménages, sont effectivement proposées, de manière à ce que les habitants profitent de la situation financière actuellement favorable de la commune d'Evolène.

Par conséquent, les communications fiscales 2019 telles que proposées ci-dessous devront être approuvées en premier lieu.

La modification proposée aura un impact direct sur le revenu des personnes physiques principalement, ainsi que sur l'impôt sur la fortune. Conséquences estimées : réduction de 350'000 à 400'000 des recettes fiscales.

## Décisions fiscales pour l'exercice 2019

Coefficient	1.25	(1.3 précédemment)
Indexation des revenus	135%	(125% précédemment)
Impôt personnel	20.--	(idem)
Taxe sur les chiens	135.--	(idem)

## Récapitulatif du compte administratif

Le récapitulatif suivant tient compte des modifications fiscales proposées.

Le compte de fonctionnement, comptabilisant les charges et revenus habituels, prévoit des revenus à hauteur de Fr. 13'294'066.- pour des charges de Fr. 13'544'361.-. Un excédent de charges d'environ 250'000.- est par conséquent attendu.

À noter que les charges comprennent Fr. 810'000.- d'amortissements du patrimoine administratif.

La marge d'autofinancement – c'est-à-dire la différence entre les revenus et les charges sans amortissements – se monte donc à environ 560'000 francs. Ce montant est en-deçà des projections de ces dernières années, compte tenu en premier lieu de la réduction fiscale proposée. À noter que les exercices précédents se sont toujours soldés par une marge d'autofinancement supérieure à ce qui était attendu, la prudence étant toujours de mise au moment de l'établissement du budget.

Concernant le compte des investissements, le montant prévu pour la réalisation des projets existants atteint pour l'année 2019 un total net d'un peu plus de 3.8 millions de francs. Les différents investissements envisagés figurent dans un prochain tableau.



## Budget 2019

	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'165'600	62'800	50'000	0
1 Sécurité publique	715'700	159'500	200'000	0
2 Enseignement et formation	1'564'680	49'000		
3 Culture, loisirs & culte	640'350	47'600	200'000	0
4 Santé	277'600		102'200	0
5 Prévoyance sociale	1'074'800	242'500	20'000	0
6 Trafic	2'164'600	80'000	1'767'000	462'000
7 Protection et aménag. de l'env.	2'110'050	1'582'100	2'585'200	1'382'600
8 Economie publique	3'165'100	2'041'000	1'430'000	681'000
9 Finance et impôts	665'881	9'028'966	0	0
<b>Total</b>	<b>13'544'361</b>	<b>13'294'066</b>	<b>6'354'400</b>	<b>2'525'600</b>
Amortissements	810'000			
Total charges sans amortissements	12'734'361			
<b>Marge d'autofinancement</b>		<b>559'705</b>		
<b>Investissements nets</b>			<b>3'828'800</b>	

## Comparaison avec les exercices précédents

Le budget 2018 ainsi que les comptes 2017 servent principalement de bases à l'établissement du budget 2019, ainsi que les projections reçues notamment du canton pour différents postes (formation, routes, péréquation, etc.). La préparation du budget repose sur un principe de pragmatisme et de prudence.

Ainsi, en comparaison, l'année 2019 devrait être semblable aux exercices précédents au niveau du compte de fonctionnement, à l'exception de la diminution des recettes fiscales présentée préalablement.

Concernant les investissements escomptés, ils sont légèrement supérieurs à ceux envisagés pour 2018. L'aperçu des investissements 2019 présente une vision plus fine des projets communaux.



## Budget 2019

### Compte de fonctionnement

	Budget 2019	Budget 2018	Comptes 2017
Charges	13'544'361	13'016'065	14'423'167
Revenus	13'294'066	13'420'262	15'026'986
Marge d'autofinancement	559'705	1'345'197	3'313'952
Amortissements comptables	810'000	941'000	760'133
Amortissements complémentaires	0	0	1'950'000
Excédent de recettes		404'197	603'819
Excédent de dépenses	250'295		

### Compte des investissements

	Budget 2019	Budget 2018	Comptes 2017
Dépenses	6'354'400	5'622'500	3'552'146
Recettes	2'525'600	2'160'700	1'183'762
Investissements nets	3'828'800	3'461'800	2'368'384

### Aperçu des investissements 2019

Le tableau ci-après résume les projets actuellement dans le « radar » du conseil communal pour l'année 2019. Seuls les projets les plus susceptibles d'être réalisés à court terme ont été repris ici, les autres projets à moyen terme apparaissent quant à eux sur le plan financier prenant en compte les investissements escomptés des quatre prochaines années. Toutefois, il apparaît que les espoirs de réalisation sont parfois contredits par la réalité administrative faite de longues procédures. C'est pourquoi certains projets sont reportés d'une année à l'autre, parfois même plus d'une fois.

Les investissements 2019 sont particulièrement importants dans le domaine des routes et des réseaux souterrains. L'engagement d'un ingénieur communal en charge de la planification et de la coordination de ces travaux explique cette intensification. Les besoins de réfection et d'amélioration dans ces domaines sont avérés, en vue d'un meilleur confort pour les usagers et d'une meilleure efficacité pour les services communaux. En premier lieu pour la STEP, dont le fonctionnement est tributaire de la mise en place progressive des séparatifs.



## Budget 2019

	Charges	Revenus
<b>0 ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>50'000</b>	-
<b>1 SECURITE PUBLIQUE</b> Stand de tir	<b>200'000</b>	-
<b>2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	-	-
<b>3 CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>	<b>200'000</b>	-
Chemins pédestres	100'000	-
Infrastructures sportives	100'000	-
<b>4 SANTE</b>	<b>155'000</b>	-
Etude centre médical		
<b>5 PREVOYANCE SOCIALE</b> Subv. Institutions handicap	<b>20'000</b>	-
<b>6 TRAFIC</b>	<b>1'635'000</b>	<b>462'000</b>
Routes cantonales	150'000	-
Concept mobilité Arolla	37'000	-
Route desserte de Villaz	770'000	462'000
Routes communales	600'000	-
Eclairage public	100'000	-
Machines et véhicules	60'000	-
Parking	50'000	-
<b>7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENV.</b>	<b>2'585'200</b>	<b>1'382'600</b>
Equipement réseau eau potable	200'000	20'000
Collecteurs égoûts, raccordement, plus-value	160'000	176'000
Etude Plan général d'évacuation des eaux	100'000	-
Réseau eau claire parasite	270'000	-
Etude Eaux usées Arolla	60'000	-
Cimetière	140'000	-
Etudes + participation cours d'eau	45'000	-
Projets de défense	1'325'000	1'186'600
Aménagement du territoire	225'000	-
Plans de développement	60'000	-
<b>8 ECONOMIE PUBLIQUE</b>	<b>1'430'000</b>	<b>681'000</b>
Agriculture (REP)	320'000	200'000
Remembrement virtuel	200'000	166'000
Route des fermes Haudères	450'000	315'000
Centre forestier	200'000	-
Masterplan tourisme	30'000	-
Etude Télécabine Télé-Evolène	100'000	-
Etudes Energie (turbinage, chauffage à distance,...)	130'000	-
<b>9 FINANCE ET IMPÔTS</b>	-	-
	<b>6'354'400</b>	<b>2'525'600</b>
<b>Investissements nets</b>	<b>3'828'800</b>	



# Fusion esr-Siesa : Décision de la commune d'Evolène

18



En tant que commune actionnaire de l'Energie de Sion-Région SA (esr), la commune d'Evolène est invitée à se prononcer sur le processus de fusion entamé par la société. Ainsi, après acceptation par le Conseil communal en séance du 15 octobre, l'Assemblée primaire du 12 décembre 2018 entrera en matière sur le « règlement pour la fondation d'une nouvelle société régionale d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique ».

## Les raisons de la fusion

*Sources du texte : principalement esr*

En mars 2016 déjà, les sociétés L'Energie de Sion-Région SA (esr) et Sierre-Energie SA (Siesa) annonçaient leur volonté d'analyser un possible rapprochement. En janvier 2018, les conseils d'administration informaient que, de tous les scénarios étudiés, c'était le plus ambitieux qui était retenu : la fusion.

Bien que notre pays résiste encore à la libéralisation totale du marché de l'énergie – aujourd'hui seuls les grands consommateurs peuvent choisir leur fournisseur –, la Suisse et le Valais n'échappent pas aux conséquences de ce changement de paradigme. Les sociétés régionales actives dans ce secteur doivent désormais affronter la concurrence d'acteurs importants

comme la société vaudoise Romande Energie SA, la bernoise BKW Energie AG ou la fribourgeoise Groupe E SA.

Dans ce contexte s'ajoute la nécessité de relever les défis posés par la Stratégie 2050. Cette dernière implique un bouleversement de la gestion du réseau dû à la décentralisation de la production en petites unités non pilotables (installations photovoltaïques) et une consommation possible sur le site même de la production ou un regroupement possible de la consommation sur des parcelles contiguës.

Dès lors, le regroupement de compétences et la mutualisation des ressources sont une nécessité pour qui souhaite renforcer et pérenniser sa position sur le marché. C'est là l'objectif de cette fusion entre les sociétés esr et Siesa. Jouer pleinement un rôle dans un marché concurrentiel, anticiper la transition énergétique, assurer la croissance et rentabilité à long terme, consolider la proximité avec ses clients et saisir les opportunités d'innovations et de digitalisation.

## Le maintien du service actuel, en mieux

L'objectif est également de servir plus efficacement les 26 communes du Valais



## Fusion esr-Siesa : Décision de la commune d'Evolène

central auxquelles les sociétés esr et Siesa distribuent de l'énergie. Les accompagner dans les négociations liées au retour de concessions, leur offrir un centre de conduite propre à répondre à toute urgence, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ce sont là quelques-unes des prestations qui seront développées dans le cadre de cette fusion.

Le projet de fusion entre les sociétés esr et Siesa répond à une logique entrepreneuriale. Elle n'impliquera aucun licenciement et n'aura pas d'influence directe sur les prix payés par les consommateurs, les tarifs étant dépendants du marché pour une part et du régulateur fédéral

d'autre part. Côté emploi, la capacité à saisir les opportunités liées à la transition énergétique pourrait même déboucher à terme sur la création de nouveaux emplois à haute valeur ajoutée.

La future entité déploiera ses activités sur deux sites principaux. La direction générale et le siège se trouveront à Sion dans un nouveau bâtiment administratif prévu dans le quartier des Ronquoz. L'exploitation et les activités administratives et techniques qui y sont liées seront localisées à Sierre. La construction d'un nouveau bâtiment est planifiée dans la zone de l'Ecoparc de Daval.

## Quelques chiffres

	esr	Siesa	ENTITÉ FUSIONNÉE
Fondation	1996	1994	2020
Communes actionnaires	17	10	26
Collaborateurs	303	145	450
Chiffre d'affaire consolidé	219 millions	103 millions	322 millions
Clients	95 000	60 000	plus de 150 000

## Le processus de décision

La fusion a obtenu le soutien unanime des conseils d'administration des deux sociétés.

Le processus est désormais dans une nouvelle phase. **Les 26 communes actionnaires sont maintenant amenées à se prononcer sur la fusion des deux sociétés.** Le projet de fusion est donc soumis au vote des assemblées primaires et conseils généraux d'ici la fin d'année.

Une acceptation de leur part est nécessaire pour donner le coup d'envoi à la création d'une nouvelle société anonyme, laquelle couvrirait un large spectre de prestations, de la prise d'eau à la prise électrique.

Ainsi, dans chaque commune, un règlement est proposé en remplacement de celui qui la liait à esr, respectivement à Siesa. Ce règlement qui est soumis pour adoption pose les principes de la fusion des sociétés esr et Siesa au sein d'une nouvelle société régionale d'approvision-



## Fusion esr-Siesa : Décision de la commune d'Evolène

20

nement et de distribution d'énergie électrique (la Nouvelle Société Anonyme). Cette fusion s'opérera en deux phases distinctes: dans un premier temps, les communes-actionnaires des sociétés esr et Siesa constitueront la Nouvelle Société Anonyme ; dans un second temps, celle-ci absorbera par voie de fusion les sociétés esr et Siesa, qui seront finalement dissoutes et radiées du registre du commerce.

### La décision d'Evolène

Le « Règlement pour la fondation d'une nouvelle société régionale d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique » est soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire du 12 décembre 2018. En cas d'acceptation, il remplacera le « règlement du 22 octobre 1996 pour la fondation de la société L'Energie de Sion-Région SA ».

Les porteurs de projet assurent que cette fusion n'aura aucun impact économique

pour les communes, puisque chaque commune conservera son droit au dividende calculé en fonction de sa participation au capital-actions dont la valeur restera inchangée. Les modalités de répartition de l'impôt sur le bénéfice ne sont pas modifiées.

Surtout, rien ne changera pour les consommateurs et tous les contrats actuels seront repris aux mêmes conditions par la Nouvelle Société Anonyme qui en informera chaque client.

Enfin, aucune augmentation des prix en lien avec la fusion n'est à prévoir. Le prix de l'énergie est cependant en hausse, mais c'est un phénomène européen et donc bien évidemment national et cantonal. La grande majorité des distributeurs vont l'an prochain légèrement augmenter leurs tarifs.

Sur cette base, le Conseil communal recommande l'approbation de ce nouveau règlement, lequel donne le feu vert pour la réalisation de la fusion.



# Triage forestier: Info « bois au sol »

Par Frédéric Pralong, garde forestier

Comme en juin dernier, le service du triage forestier souhaite informer la population sur son rôle et ses pratiques. Merci pour l'information !

## Branches et bois laissés au sol

Bois au sol / bois mort / bois laissé sur place / bois utilisé sur place

La thématique des branches et du bois mort laissés en forêt interpelle nombre de citoyens depuis plusieurs décennies. Par rapport aux anciennes manières de procéder, il est vrai que les pratiques ont bien changé.

Autrefois, rien ne traînait en forêt; les rémanents de coupes étaient utilisés par les citoyens et faisaient souvent l'objet d'attribution par lots. Il en était de même des arbres secs qui étaient vite repérés et abattus pour alimenter les fourneaux. Cette pratique était directement liée aux besoins importants en bois et n'avait pas pour origine le souci de nettoyage; elle n'a d'ailleurs pas permis d'éviter des pullulations périodiques du bostryche, phénomène naturel qui peut être atténué grâce à des interventions sylvicoles ciblées.

Avec la baisse de l'intérêt pour le bois de feu et le fait que les coupes de bois sont devenues dès les années 70-80, moins intéressantes financièrement, les branches sont restées en forêt. Par la suite, avec la baisse constante des prix du bois et l'augmentation du coût de la main d'œuvre, les bois de mauvaise qualité n'ont également plus été évacués.

Aujourd'hui, laisser du bois en forêt fait partie des principes de gestion (exigences) de la forêt de protection, car cela augmente sensiblement l'effet protecteur contre les chutes de pierres et le glissement de plaques de neige.

Selon le profil d'exigences déterminé lors de l'analyse de la surface forestière, la part de bois utilisé sur place lors de soins aux forêts de protection, varie entre 10 et 30 % du volume total exploité.

A noter aussi que la mise en tas des branches est un travail fastidieux et coûteux qui est parfois encore réalisé, mais pour des objectifs ou motifs autres que sylvicoles.

Au-delà de l'aspect économique et protecteur, il faut également savoir que :

- les branches ne représentent aucun problème du point de vue phytosanitaire; le bostryche est un parasite qui ne colonise que les arbres en sève,
- les branches laissées au sol se dégradent plus vite que celles mises en tas et contribuent à l'amélioration de la qualité du sol,
- les bois laissés en forêt sont en principe striés (rainures à la tronçonneuse) pour contrer la colonisation par les bostryches et leur développement,
- le bois mort est un habitat très riche en espèces ; dans le bois mort se développe une multitude d'organismes qui contribuent à la biodiversité, donc à l'équilibre global de l'écosystème forestier; parmi ceux-ci, on trouve également des parasites qui s'attaquent au bostryche. Ces organismes qui se nourrissent du bois en décomposition sont à leur tour une nourriture indispensable pour plusieurs oiseaux et divers mammifères. On a, par exemple, constaté une augmentation sensible de la population des pics dans les forêts riches en bois morts.

Ainsi, un peu de chaos est bénéfique à la forêt, sa faune et sa microfaune.

Dans ces surfaces traitées, après quelques années, l'impact visuel d'une intervention sylvicole va nettement diminuer. C'est

aussi un plaisir d'y constater la venue de la «relève», c'est-à-dire de nouveaux petits arbres qui vont profiter de l'arrivée des rayons du soleil pour se développer et assurer l'avenir durable du peuplement.

• **Effet protecteur du bois au sol lors des interventions sylvicoles**

Le bois au sol agit comme un ouvrage de défense naturel temporaire (il doit être remplacé périodiquement) contre les chutes de pierres.

Pour optimiser l'effet de protection, il est nécessaire de respecter les éléments suivants :

- les arbres doivent être disposés en biais (idéalement 70°) par rapport à la ligne de pente - en comparaison avec les arbres couchés perpendiculairement, la probabilité d'impact augmente,



Bois au sol après une intervention

- le diamètre des arbres doit correspondre au diamètre de la pierre cible (pierre que l'on souhaite arrêter), l'effet est plus grand si le diamètre du tronc est égal ou plus grand que la taille de la pierre déterminante
- la quantité d'arbres couchés à l'hectare influence l'efficacité de l'ouvrage naturel, tout comme les souches hautes (1.30m) qui contribuent également à freiner ou à stopper les pierres
- à noter que les arbres couchés peuvent aussi protéger le peuplement forestier contre les blessures engendrées par les chutes de pierres.

• **Bois mort sur les surfaces de chablis**

Sur la plupart des surfaces de chablis non évacués, le bois constitue au début une protection très efficace contre les mouvements de la neige. Les structures parsemant la surface du sol – troncs et restes de troncs secs sur pied, assiettes racinaires et troncs jonchant le sol – forment un réseau très dense, capable de fixer efficacement la couche de neige. De plus, ces éléments influencent positivement le dépôt de la neige pendant des décennies. Ces bois offrent une bonne sécurité sur les pentes à avalanches typiques (de 30° à 40°) et pour les hauteurs de neige normales dans les zones boisées. Dans les lieux très pentus et dans les endroits où l'enneigement est particulièrement fort, il n'est toutefois pas à exclure que le bois cède sous la charge de la neige et qu'il se mette en mouvement avec elle. Ce danger augmente par ailleurs avec la progression de la décomposition du bois. Il faut tenir compte de cette réalité dans les endroits où le potentiel de dégât est élevé. Une évacuation totale des bois entraîne dès



## Triage forestier: Info « bois au sol »

le départ une forte diminution de l'effet protecteur contre les mouvements de la neige.

Chablis : arbre déraciné ou tombé pour des raisons propres (mauvais enracinement par exemple) ou externes (tempête, etc...).



*Rajeunissement d'épicéas (à partir du fourré, essence héliophile dans l'étage subalpin) sur une surface de chablis*

### • Bois au sol nécessaire à la forêt

Sur certaines stations forestières, comme les pessières à Calamagrostide, le bois au sol est nécessaire au rajeunissement. En effet, la concurrence herbacée maintient un sol froid et empêche le rayonnement du soleil d'atteindre les graines pour la germination (minimum 2 heures d'ensoleillement le mois de juin pour l'épicéa - le double pour le mélèze).

La décomposition du bois favorise ainsi la germination par la chaleur produite et par la position souvent surélevée du bois mort.



*Régénération / recrû sur bois mort*



# Jumelage Evolène – Châtelailon-Plage

Par Yvan Maistre, Président du jumelage Evolène - Châtelailon-Plage

## • Voyage des élèves de 6H-7H-8H à Châtelailon-Plage

Les élèves des classes de 6H-7H-8H de la commune d'Evolène se sont rendus (comme tous les 2-3 ans depuis 1998) à Châtelailon-Plage du 24 août au 1er septembre 2018.

Les élèves et leurs accompagnants ont passé une magnifique semaine ensoleillée au bord de l'océan Atlantique. Un programme varié et ludique a été proposé aux élèves lors de cette semaine de « vacances à l'école » :

- Visite de l'île d'Aix avec passage en bateau près de Fort Boyard
- Aquarium de la Rochelle
- Visite de la ville de Châtelailon-Plage
- Pêche à pied
- Visite des parcs à huitres
- Visite du marché de Fouras
- Observation des marées
- Plage

Une magnifique semaine pleine de bons moments, d'échanges, de découvertes, d'apprentissage et de nouvelles amitiés.

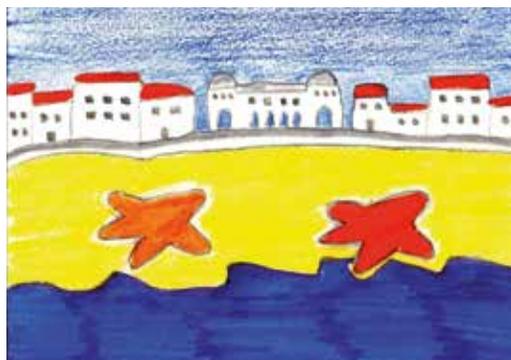
Un énorme merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce voyage : les enseignants de l'école primaire d'Evolène, les accompagnants ainsi que le comité du jumelage de Châtelailon.

## • Visite d'un groupe de Châtelailonnais à Evolène

Fin octobre, une quarantaine de Châtelailonnais ont passé quelques jours de vacances en Suisse Romande et à Evolène.

La 1ère partie du séjour s'est déroulée en terres vaudoises et fribourgeoises avec la visite de la maison Cailler ainsi que du musée Chaplin. Les Châtelailonnais ont ensuite rejoint Evolène pour le week-end. Visite du Val des Dix, participation au combat des génissons et dégustation de produits du terroir ont égayé le séjour de nos amis Châtelailonnais. Les conditions climatiques très perturbées du week-end ont malgré tout réservé une belle surprise le dimanche matin : 10cm de neige... ce qui a totalement ravi nos amis français, pas habitués à ce genre de météo.

Merci à nos amis Châtelailonnais pour leur visite à Evolène.





## Jumelage Evolène - Châtelailon-Plage

### Association du Jumelage Evolène / Châtelailon-Plage

#### **FETE DU JUMELAGE 2019 EVOLÈNE - CHATELAILLON-PLAGE 29 et 30 juin**

Venez fêter avec les autorités de la commune, les membres du jumelage, l'Echo de la Dent-Blanche, l'Arc-en-Ciel et d'éventuelles autres sociétés la fête du jumelage les 29 et 30 juin 2019 à Châtelailon-Plage.

A cette occasion, les Châtelailonnais invitent toute la population évolénarde à venir participer aux Fêtes de Châtelailon. Voici le programme du week-end :

- Samedi 29 juin dès 11h00 : Début de « Châtel fête les Folie'S Balnéaires »
- Samedi 29 juin dès 17h00 : Les quartiers sur scène avec la participation de l'Echo de la Dent-Blanche et de l'Arc-en-Ciel
- Samedi 29 juin dès 19h30 : Grand repas de rue avec les Châtelailonnais sur le boulevard central
- Dimanche 30 juin 14H00 : Grand Cortège sur le boulevard central ouvert par les sociétés d'Evolène
- Dimanche 30 juin 19H00 : Grand repas à la salle polyvalente avec les Châtelailonnais

Le déplacement des sociétés et des accompagnants se fera en car aux dates suivantes :

Départ d'Evolène le 28 juin à 21h00 -> arrivée à Châtelailon vers 9h00 le 29 juin  
Retour de Châtelailon le lundi 1er juillet à 20h00 - > arrivée à Evolène vers 8h00 le 2 juillet

Il est également possible de se rendre à Châtelailon en avion (Easy Jet La Rochelle, Nantes ou Bordeaux) ou en voiture.

Sur place, 4 possibilités de logement existent :

- Chez l'habitant
- Location -> contacter l'office du tourisme de Châtelailon-Plage Mme Emmanuelle Rivet au numéro 0033 5 46 56 26 97
- Hôtel
- Colonie (avec les sociétés)

Le logement sera gratuit pour les personnes logeant chez l'habitant et à la charge des participants pour ceux qui font le choix de dormir en location.

Plus de 1000 Châtelailonnais participent à la fête qu'ils préparent toute l'année. Une fête unique en son genre où se mêlent convivialité, bonne humeur et spectacles de qualité.

L'occasion est belle en 2019, de passer quelques jours au bord de l'Atlantique. Et pourquoi pas, comme l'année scolaire se termine le 19 juin, une semaine entière de vacances en famille ?

Une soirée d'information sera organisée durant le mois de janvier 2019 à Evolène. Le comité du jumelage espère que la population se retrouvera en nombre à Châtelailon au mois de juin 2019.

Renseignements:  
ymaistre@gmail.com / 078 613 90 79



# Programme touristique hivernal

Communications d'Evolène-Région-Tourisme



## Nouveau centre nordique

Durant l'hiver 2018-2019, l'Arène des Haudères, qui accueille habituellement les combats de Reines, revêtira son beau manteau blanc. Pour l'occasion, elle se transformera en centre nordique qui prendra le nom de « Nordic Arena ». La pratique de nombreuses activités de neige pour petits et grands sera possible, même la nuit tombée, grâce à l'installation d'un éclairage solaire.

Les fondeurs pourront profiter d'une boucle éclairée d'environ 2.5 km. Celle-ci débutera au Camping de Mollignon et poursuivra sa trace aux alentours de la « Nordic Arena ».

Au centre de l'Arène, le pas de tir, éclairé lui aussi, permettra à tout un chacun de s'exercer à la pratique du biathlon en compagnie de Florian Blanchet, ancien biathlète professionnel. Des initiations sont prévues tous les dimanches ainsi que sur demande pour vous faire découvrir ce sport alliant endurance et précision.

Une petite piste de luge et bouée verra également le jour aux abords du centre. Elle permettra aux plus jeunes de s'amuser librement.

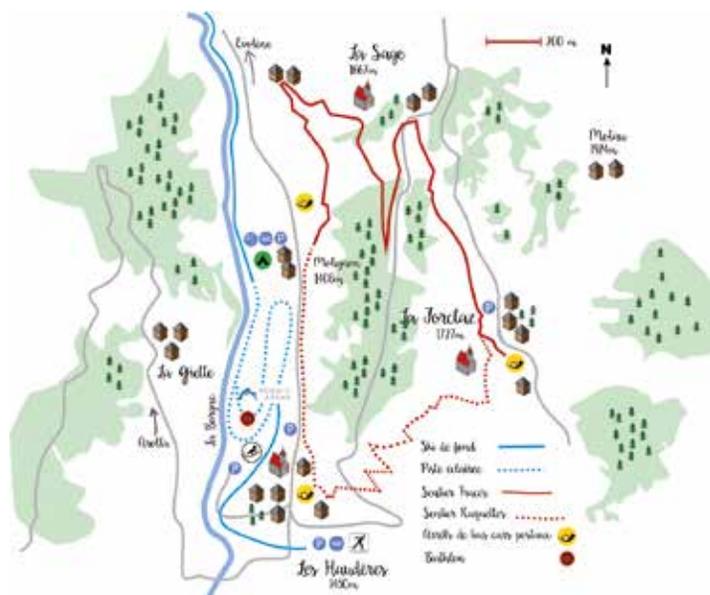
À noter que l'infrastructure offre des parkings, vestiaires, douches et WC qui seront mis à disposition des visiteurs.

Plusieurs animations seront organisées les vendredis soirs avec la possibilité de déguster, entre autres, des raclettes de notre fameux fromage « étoile d'or AOP » régional.

Nous nous réjouissons de partager un moment convivial avec vous durant cet hiver !

### Réservez vos dates :

- 28.12 Nordic Arena – Animations
- 04.01 Nordic Arena – Animations
- 18.01 Nordic Arena – Full Moon Party
- 22.02 Nordic Arena – Full Moon Party
- 01.03 Nordic Arena – Animations



**Invitation - Soirée remerciement**

Nous profitons de la mise en place de la « Nordic Arena » pour inviter tous les propriétaires de terrains sur lesquels passe une des pistes de ski de fond de la commune à une soirée de remerciement. Elle aura lieu au couvert de l'Arène le vendredi 28 décembre 2018 à partir de 18h00. Apéro et raclette seront offerts.



## Programme touristique hivernal



### Sur les traces de la faune hivernale

Les différents animaux parcourant la montagne laissent de nombreuses traces de leur présence et de leur passage dans la neige.

Celles-ci constituent un véritable langage codé. Apprenez donc à le déchiffrer en suivant le Sentier didactique des Traces. Son parcours de 3 km et de 330 m de dénivellation prendra ses quartiers sur Les Rocs en reliant Mognon à La Forclaz. À noter qu'il pourra être parcouru dans les deux sens.

Vous êtes cordialement invités à l'inauguration de ce sentier qui aura lieu le samedi 22 décembre prochain. Si vous ne pouvez pas être présent ce jour-là, profitez d'une balade accompagnée d'un guide qui vous fera découvrir les secrets de la faune locale.

### Les animations au cœur de la communication Magic Pass

L'Espace Dent-Blanche, qui regroupe les trois domaines skiabiles de la commune, est entré dès cet été dans le Magic Pass. Dès lors, nous profitons de leur communication en apparaissant dans leur newsletter bimensuelle ainsi que sur leur site internet.

Nous nous différencions des autres stations avec les activités ci-dessous, créées en collaboration avec les remontées mécaniques.

- À Arolla, les amoureux de la neige auront la possibilité de s'initier à la sculpture sur glace ainsi que de perfectionner leurs connaissances de la neige en côtoyant un guide de montagne lors de différents cours DVA.
- A la Forclaz, profitez de la terrasse ensoleillée de la buvette du Tsaté. Au menu : fondue, musique et ambiance garantie ! Deux journées concert seront organisées durant la saison.



## Programme touristique hivernal



du Val d'Hérens et de la journée « Rétro ». Ce retour dans le temps les ramènera à l'époque des skis droits et des tenues extravagantes. En fin de saison, un grand week-end combinera une journée spéciale « Passage de l'hiver à l'été » avec la Patrouille des Aiguilles Rouges.

Participons tous à rendre notre destination vivante et chaleureuse !

Pour cela, nous espérons vous voir nombreux lors

- Sur les pentes de Télé-Evolène, les visiteurs goûteront aux joies de la Course des événements.



Pour toutes questions et informations, nous sommes à votre disposition !

*L'équipe d'Evolène Région*

Adresse : Place de Clos Lombard  
6, 1983 Evolène  
Tél. : +41 (0)27 283 40 00  
Adresse mail : [info@evolene-region.ch](mailto:info@evolene-region.ch)  
Site internet : [www.evolene-region.ch](http://www.evolene-region.ch)

[Vous souhaitez faire partie de la famille touristique régionale, profiter de notre visibilité et participer aux différents échanges entre les partenaires de la destination ? Ne perdez plus de temps et devenez membre de notre association !](#)



# Tourisme : Entre projets et mobilité

Par Serge Gaudin, Conseiller communal en charge du tourisme

Depuis plusieurs décennies, le développement des infrastructures touristiques dans la commune d'Evolène est au ralenti. Différents éléments en sont la cause, principalement la décision et la nécessité de subventionner l'existant, mais également un manque de vision à long terme. Ne pas élever la réflexion dans une planification stratégique à moyen terme en fait une faiblesse. Le modèle actuel n'est pas durable, mais l'arrêter sans alternative n'est pas acceptable non plus ; il doit évoluer au niveau de la gouvernance et de la gestion de projets.

Le conseil communal a décidé d'établir un master plan qui se traduit par la réalisation d'une stratégie opérationnelle globale qui permet de passer efficacement de l'intention à l'action, à l'image d'un plan d'architecte sur lequel se basent les différents corps de métiers pour construire un édifice. Il constitue le rouage nécessaire pour actionner la mise en œuvre coordonnée de projets divers qui ont des incidences entre eux, sur l'existant et sur les projets futurs. Il est notamment utile à deux niveaux :

- Définir ce qui peut/doit réellement être fait -> Quoi? et Pourquoi ?
- Créer une feuille de route et définir la manière de concrétiser les différents projets -> Où? Quand? Selon quel calendrier? Comment? Par qui? Avec quelles ressources? ...

Transformer les infrastructures non rentables en équipements modernes et profitables, telle est la réflexion menée ac-

tuellement. La notion de rentabilité se définit selon des critères acceptables en lien avec le rendement des activités touristiques, l'objectif étant d'obtenir des résultats opérationnels équilibrés, ou faiblement subventionnés par la commune. Dans cette vision, la commune joue le rôle d'investisseur public, en partenariat avec les privés, et transfère la charge financière actuelle de son compte de fonctionnement vers son compte d'investissement.

Inverser le cercle vicieux en cercle vertueux demande une coordination et une planification cohérente et un engagement de chacun d'entre nous.

Le Master plan sera l'outil qui permettra d'évaluer la valeur ajoutée des projets, de prioriser, et de coordonner afin de permettre le développement d'infrastructures nécessaires.

Mais lesquelles ? A nous de définir les « Incontournables » !

Au Swiss Economic Forum à Martigny, Nicolas Bideau, Président de Présence Suisse, a mis en évidence l'Unique Seller Product que sont les Alpes, en offrant une accessibilité rapide en altitude et en offrant une multitude d'activités qui sont liées à la glisse et la descente fun. D'ailleurs, le département de l'Isère ne s'y trompe pas, son slogan « Source de Hauteur » résume parfaitement les attentes.

La Mobilité : Elle mobilité est devenue un sujet d'actualité depuis quelques années. Le canton a d'ailleurs transformé le



Il s'inscrit au bout de la chaîne des outils nécessaires au développement touristique :



## Tourisme : Entre projets et mobilité

service des routes en service de mobilité. Quelle évidence ! Si les routes et la voiture individuelle contribuent de manière très importante à la mobilité actuelle, la mobilité du futur sera multimodale, c'est-à-dire une combinaison d'équipements mobiles différents, train-voiture-véhicule autonome-autopartage-vtt électrique-transport à câble.

Les destinations touristiques devront anticiper et offrir une mobilité en adéquation avec la clientèle urbaine, qui représente 70% de la population mondiale, et

dont moins de 50% aura une voiture individuelle d'ici quelques années (en 2014, le taux était de 67%). Zone village, réseau de bornes électriques, navettes électriques, autopartage et transport à câble, seront les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins de la clientèle sans voiture, mais complémentaires à la mobilité traditionnelle nécessaire à la population. Les projets de transport à câble s'inscrivent dans cette réflexion pour un transport multimodal et multifonctionnel.

### Evolène: deux liaisons câblées pour plus de 30 millions



PAR NOÉMIE FOURNIER

[Réagir à cet article](#)

**MOBILITÉ** La commune donne son feu vert à la poursuite de la réflexion sur la liaison Les Haudères-Arolla. Un autre projet de télécabine, initié par la Société de remontées mécaniques cette fois, a quant à lui été mis à l'enquête.



# Remontées mécaniques

Les pages suivantes ont été mises à dispositions des sociétés de remontées mécaniques afin de vous informer des actions en cours. Vous trouvez donc ci-après une présentation du projet de construction d'une télécabine par Télé-Evolène SA afin de remplacer le télésiège actuel. Ensuite, la création de l'association « Espace Dent-Blanche » vous est expliquée par son président. De cette manière, l'information provient directement des acteurs impliqués sur le terrain.

## Projet Télécabine Lana-Chemeuille

*Texte du conseil d'administration de Télé-Evolène SA*

### 1. INTRODUCTION

L'avenir des remontées mécaniques sur le territoire de la commune d'Evolène se trouve à la croisée des chemins. L'infrastructure de base ne répond plus à la demande du marché et une forme de résignation s'est installée dans la population. Le maintien de l'activité du ski alpin dans la région uniquement grâce au soutien de la Commune ne peut pas constituer une solution pérenne. La concurrence des autres stations et les exigences de la clientèle obligent les responsables à moderniser les installations.

Le conseil communal dans son bulletin d'informations de juin 2018 a appelé les sociétés de remontées mécaniques à avancer rapidement avec des projets concrets. Une participation financière de la Commune est conditionnée par le respect de plusieurs critères de la politique touristique, comme par exemple le développement d'un tourisme 4 saisons, la promotion de l'identité locale, l'émergence de projets du terroir ou encore la poursuite de synergies entre les diffé-

rents acteurs.

Le constat est clair, la situation financière de Télé-Evolène SA n'est plus viable avec le modèle d'affaire actuel. Pourtant, les atouts d'Evolène sont nombreux. Pour quelles raisons d'autres destinations arrivent-elles à s'en sortir alors que nous n'y arrivons pas ? Sommes-nous condamnés à tirer un trait définitif sur les remontées mécaniques ? Quelles sont les raisons de l'échec actuel ? Avons-nous encore des perspectives sur les remontées mécaniques ?

Afin de réfléchir au futur de la société, un groupe de travail composé de bénévoles, prêts à s'engager sur un sujet important pour la communauté évolénarde, a été constitué.

Télé-Evolène SA devra investir à court terme plus d'un million de francs pour pouvoir maintenir en exploitation le télésiège actuel, l'approvisionnement en pièces de rechange n'étant plus garanti, notamment pour la partie électrique. Le conseil d'administration est arrivé à la conclusion qu'il était indispensable d'être rapidement fixé sur les différentes possibilités. Après l'étude de différentes variantes possibles, le conseil d'administration a ainsi opté pour une mise à l'enquête publique rapide afin d'avoir un projet concret sur lequel les autorités et la population pourront se prononcer en toute connaissance de cause. La procédure de mise à l'enquête étant en cours, le conseil d'administration a souhaité informer plus largement l'ensemble de la population via la présente revue communale. Une séance d'information publique sera ultérieurement programmée en fonction de l'évolution du projet.



## Remontées mécaniques

### 2. VISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis quelques années déjà, les recettes de la société Télé-Evolène SA reculent et la fréquentation de la station diminue. Il est certain que les conditions météorologiques défavorables et la baisse générale de la pratique du ski expliquent en partie ce phénomène de recul. Evolène souffre d'un problème de positionnement et d'image qui se base sur des idées reçues. L'installation de base amenant les utilisateurs sur le domaine ne fait qu'accentuer cette image négative de la société et de la région en donnant une impression de «laisser-aller». Combien d'utilisateurs valaisans, suisses ou étrangers parlent encore aujourd'hui de la peur ressentie sur le Télésiège de Lannaz (départ dans le vide, hauteur des pylônes, secousses, etc.) sans parler du confort et du temps de montée ? Que dire encore des familles qui n'osent même pas tenter une montée ? Tous ces facteurs ont été et sont encore des éléments rédhitoires pour l'attrait du domaine. La clientèle a très vite laissé tomber Télé-Evolène comme destination de choix.

Malgré tout, il convient de relever qu'une fois sur le domaine, la clientèle souligne la qualité des pistes ainsi que le panorama exceptionnel qu'offre Chemeuille tant en été qu'en hiver (Dent-Blanche - Cervin-Weisshorn, etc.). Télé-Evolène SA n'est malheureusement plus en mesure actuellement de concurrencer les autres stations que ce soit pour le tourisme d'hiver, mais aussi pour le tourisme d'été. Pourtant, en comparaison avec d'autres destinations de même taille, le potentiel des journées skieurs et des excursionnistes d'été par rapport aux nuitées réalisées est largement sous-exploité.

Après analyse, le conseil d'administration et le groupe de travail sont arrivés

à la conclusion qu'il est indispensable de proposer un nouveau modèle d'affaires en modernisant l'infrastructure de base avec la construction d'une télécabine pour redynamiser le ski et les autres activités hivernales, mais également pour développer les activités estivales dans une optique de tourisme « 4 saisons ». Le domaine de Chemeuille permet un développement de toutes les activités hivernales (ski hors-piste, espace freeride, parcours randonnée et parcours raquettes, etc.) et estivales (agritourisme, montagne, randonnée pédestre, patrimoine de l'estivage, VTT, trottinettes, etc.). Le conseil d'administration est convaincu que le repositionnement de la société vers un modèle 4 saisons basé sur une infrastructure moderne et performante conduira Télé-Evolène SA à une augmentation significative du chiffre d'affaires.

Avec une nouvelle télécabine, l'attractivité du domaine se trouvera nettement renforcée (temps de montée de 6 à 8 minutes (25 minutes actuellement), accès aux pistes en moins de 40 minutes depuis Sion, confort de transport, facilité d'accès pour les familles et les seniors, etc.). Télé-Evolène SA bénéficiera par ailleurs avec son entrée dans le Magic Pass d'un marketing romand et suisse. On entend également de plus en plus de voix prédisant la fin du ski par manque de neige malgré les précipitations abondantes de l'année dernière. Avec une grande partie du domaine skiable situé au-dessus de 2'000 mètres, Télé-Evolène SA fait partie des stations pouvant assurer un enneigement de qualité pour la pratique du ski.

À l'heure où toutes les stations mettent l'accent sur le tourisme d'été et le tourisme « quatre saisons » en utilisant les installations de remontées mécaniques, Evolène laisserait tomber une des seules infrastructures existantes pour le dé-



## Remontées mécaniques

veloppement de ses activités estivales? Historiquement, les touristes venaient en montagne durant l'été. La nouvelle télécabine permettra de redynamiser toute une région qui, il faut s'en souvenir, était pionnière dans le tourisme estival valaisan. L'économie touristique de notre commune se trouvera ainsi renforcée (hébergements, restauration, commerces, ...). D'autre part, avec l'association nouvellement créée «Association Espace Dent-Banche» regroupant l'ensemble des installations de remontées mécaniques de la commune, nous allons pouvoir unir nos forces afin de réduire certaines charges d'exploitation.

Le développement du projet se veut en ligne avec les axes prioritaires suivants :

- Il permet le développement d'un tourisme 4 saisons
- Il contribue au maintien de l'habitat décentralisé et à la création de valeur ajoutée
- Il permet des synergies entre les différents acteurs touristiques

- Le projet a un impact économique sur la région sans recourir au tourisme de masse
- Le projet permet une valorisation du patrimoine bâti (commerces, résidences principales et secondaires)
- Le projet doit s'autofinancer à moyen terme

Par ailleurs, plusieurs projets immobiliers sont en cours de concrétisation sur la commune d'Evolène (hôtels, hébergements touristiques, etc.). L'augmentation des lits touristiques sans tomber dans le tourisme de masse ne peut se faire qu'en parallèle avec l'amélioration des infrastructures de remontées mécaniques de la commune.

Le temps est donc à l'action.

### 3. AVANCEMENT DU PROJET

Les étapes suivantes ont déjà été entreprises à ce jour soit par le conseil d'administration, soit par le groupe de travail.

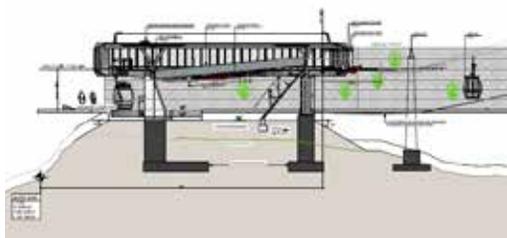
Mars 2018	Premières réflexions sur le remplacement du télésiège Décision du conseil d'administration de remplacer le télésiège actuel par une télécabine
Avril 2018	Information préalable aux autorités communales concernées
Juin 2018	Incitation du conseil communal à la création de nouveaux projets dans le cadre des remontées mécaniques
Mai à juillet 2018	Constitution du groupe de travail Développement du projet en collaboration avec Garaventa AG
22 août 2018	1ère séance du groupe de travail et répartition des tâches
Août à septembre 2018	Elaboration du dossier OFT 1 (Office Fédéral des Transports) Mise en route du business plan



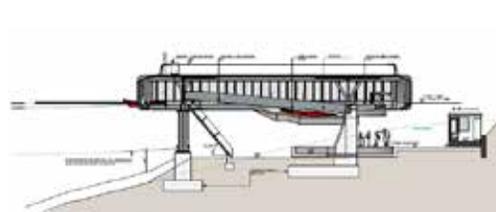
## Remontées mécaniques

34

Septembre 2018	Rencontre avec Business Valais pour confirmer la possibilité d'obtenir des crédits NPR Séance à Berne avec l'OFT
1er octobre 2018	Dépôt des dossiers OFT 1 à l'Office Fédéral des Transports à Berne
15 octobre 2018	Mise à l'enquête publique du projet par le canton
13 novembre 2018	Fin du délai d'opposition



Station aval



Station amont



## Remontées mécaniques

### 4. PRESENTATION DU PROJET

Le projet de la télécabine reprend le tracé actuel du télésiège. Seuls sept pylônes sont nécessaires (22 pour le télésiège actuel). Le nombre de cabines est de quinze (140 sièges pour le télésiège actuel) avec un débit horaire de 900 personnes. Chaque cabine contient 8 places et est adaptée aux transports de personnes à mobilité réduite et de vélos. La station de départ est située légèrement en arrière de la station aval du télésiège. L'arrivée se trouve environ 100m au-dessus de la station amont du télésiège.

Le projet sera présenté de manière détaillée aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale de Télé-Evolène SA.

### 5. FINANCEMENT

Le budget total de la nouvelle télécabine se monte à 9 millions de francs et est garanti par Garaventa AG qui pilotera le mandat en entreprise générale. A ce jour, l'entreprise Garaventa AG n'a été mandatée que pour la phase de mise à l'enquête (procédure d'approbation des plans par l'OFT).

Dans l'attente du résultat de l'enquête publique et de la finalisation du business plan, le projet de financement de cette installation prévoit une répartition de 1/3 par les pouvoirs publics, 1/3 par des crédits NPR (Nouvelle Politique Régionale, taux d'intérêt à 0%) et le solde par des financements privés. Pour avoir une chance de réaliser ce projet, le business plan devra démontrer que le projet est viable à long terme. Si tel ne doit pas être le cas, l'étude aura cependant eu le mérite de poser clairement les choses sur la table et de permettre une prise de décision quant au futur de la société.

### 6. CONCLUSION

À ce stade du projet, la société Télé-Evolène SA ne peut pas prétendre être en mesure de réaliser ce projet. Nous sommes au début d'un processus qui pourrait être assez long. Mais comme dit l'adage « qui n'avance pas recule », le conseil d'administration de Télé-Evolène SA et le groupe de travail sont très motivés par ce projet qui nous semble être un projet important pour notre jeunesse et pour l'avenir touristique 4 saisons de notre commune. Il espère en ce sens être suivi et soutenu par la population évolénarde et les autorités communales malgré les incertitudes qui demeurent. Le conseil d'administration se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

*Evolène, le 15 novembre 2018*

*Le CA de Télé-Evolène SA*



## Remontées mécaniques

### Création de l'Association « Espace Dent-Blanche »

Par Yvan Maistre, Président  
Association Espace Dent-Blanche

#### Présentation

Après plusieurs années de collaboration pour la vente d'abonnements, les 3 sociétés de remontées mécaniques de la commune d'Evolène ont décidé de créer l'Association « Espace Dent-Blanche ».

L'Association a été officiellement créée le 21 août 2018 et a pour but de coordonner et de promouvoir des actions communes dans l'intérêt des remontées mécaniques sises sur le territoire de la commune d'Evolène. L'Association a également pour but de favoriser entre les membres un esprit de dynamisme et de solidarité pour la mise en valeur des remontées mécaniques.

Consciente de leur importance pour l'économie touristique locale, les remontées mécaniques d'Arolla, d'Evolène et de la Forclaz intensifient donc leur collaboration pour trois raisons principales :

- Améliorer l'expérience du touriste
- Au travers du ski-alpin, favoriser le développement économique de la commune
- Représenter un ensemble aussi important que possible face aux partenaires et fournisseurs

Dans un souci de représentativité équitable entre les 3 stations, un comité comprenant 2 représentants de chaque société a été nommé. Il est composé d'Yvan Maistre (président), Peter Weatherill (caissier), Michel Métrailler (secrétaire), Basile Bournissen, Grégory Gaspoz et Jean-Yves Rumpf (membres).

Avec la création de l'Espace Dent-Blanche, les remontées mécaniques d'Arolla SA, Télé-Evolène SA et Blanchalpe SA souhaitent ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire des remontées mécaniques de la commune d'Evolène.

#### Charte de l'Espace Dent-Blanche

L'Association Espace Dt-Blanche a décidé de dresser une charte qui guidera les actions de tous les jours. Ce système de valeurs constitue un fil rouge dans les actions de l'Association et permettra également aux citoyennes et citoyens de la commune d'avoir la certitude que les sociétés de remontées mécaniques agissent dans l'intérêt général :

- **TRANSPARENCE** : les 3 sociétés travaillent dans un esprit de transparence et tourné vers l'avenir
- **FINANCES SAINES** : les 3 sociétés visent des finances saines et ménagent les ressources publiques
- **ECONOMIE LOCALE** : les 3 sociétés favorisent les échanges économiques locaux
- **COORDINATION** : les 3 sociétés communiquent de manière homogène et synchronisée

#### MagicPass

La décision prise par les 3 sociétés d'intégrer le MagicPass est l'élément déclencheur du renforcement de la collaboration entre les stations et de la création de l'Association Espace Dt-Blanche. Le MagicPass a révolutionné la manière de consommer le ski-alpin en Suisse Romande. 82'000 abonnements ont été vendus en 2017-2018, déjà plus de 102'000 pour l'hiver 2018-2019. L'Espace Dent-



## Remontées mécaniques

Blanche fera partie dès cet hiver des trente stations du MagicPass et espère attirer un maximum de skieurs dans notre région.

Le client MagicPass n'est pas un client comme les autres puisqu'il a acheté le MagicPass entre avril et mai 2018. Il arrive donc en station avec un budget dédié à la consommation de services sur place. Cela devrait donc profiter aux commerces locaux.

L'Association a nommé Guy Minder, membre du conseil d'administration d'Arolla, responsable des relations de l'Espace Dt-Blanche avec la coopérative MagicPass.

### **Des résultats 2017-2018 très positifs**

La saison de ski 2017-2018 a marqué le retour de résultats positifs pour l'Association Espace Dent-Blanche.

Le chiffre d'affaires cumulé des trois stations a augmenté de Fr. 312'402.- pour un total global de Fr. 1'567'413, soit une augmentation de 19.93% pour la saison 2017-2018 par rapport à 2016-2017.

Dans le détail, l'augmentation s'est élevée à 16.47% pour les remontées mécaniques et de 29.24% pour la restauration. Le chiffre d'affaires pour la saison 2017-2018 est réparti comme suit : Arolla 45.40% / Evolène 44.39% / La Forclaz 13.83%

Les résultats globaux de la saison 2017-2018 sont également meilleurs de 1.34% par rapport à la saison 2015-2016.

Avec l'apport du MagicPass, l'objectif de l'Espace Dt-Blanche pour la saison 2018-2019 est d'atteindre 2'000'000.- de chiffre d'affaires, soit une augmentation de 20% par rapport à 2017-2018.

L'été 2018 s'est déjà montré très encourageant avec une progression des montées à Chemeuille de 34% par rapport à 2017

pour une augmentation de 29% du chiffre d'affaires.

### **Communication et animations**

L'Association Espace Dt-Blanche informera la population mensuellement par le biais d'une gazette officielle, « Le Skilift », dont le 1er numéro a été distribué dans toute la commune en novembre.

De plus, par le biais des réseaux sociaux Facebook, Instagram et Twitter, toutes les informations utiles sur les ouvertures, état des pistes, animations et manifestations seront publiées quotidiennement.

Le comité et les membres de l'Association Espace Dt-Blanche vous souhaitent un très bel hiver 2018-2019 et espèrent vous voir nombreux sur les magnifiques domaines skiables de la région d'Evolène.



## Promotion civique 2018 : classe 2000

38



La commission Jeunesse, Culture, Loisirs et Sports, a eu le plaisir de passer un moment avec les nouveaux citoyens de la commune d'Evolène : les jeunes nés en 2000. La soirée a eu lieu le 17 novembre au restaurant de la Cordée aux Haudères. 14 jeunes étaient présents. Des jeunes dynamiques, drôles et intéressants ; des

jeunes heureux à Evolène et fiers de leurs origines. Nous souhaitons nos meilleurs vœux à cette belle jeunesse, tant pour son avenir professionnel que privé !

À vous de faire connaissance avec nos nouveaux citoyens évolénards :



**Chloé Ammann**, 16.05.2000, fille d'Odile et Beat, les Haudères

Employée de commerce à Sion à l'Etat de VS

Hobbys : *la montagne, les vaches de la race d'Hérens*

Ce que j'aime à Evolène ? *le paysage*

Ce qu'on pourrait améliorer ? *améliorer les infrastructures sportives (principalement piscine)*

18 ans pour moi c'est... ? *avoir le permis, être indépendante et droit de vote*



**Helena Christen**, 25.02.2000, fille de Rita et Jean-Charles, la Sage

Etudiante à l'Ecole de culture générale à Sierre

Hobbys : *la musique, le ski, les sorties en famille*

Ce que j'aime à Evolène ? *la tranquillité et le paysage*

Ce qu'on pourrait améliorer ? *les installations de ski, un bar à sushi*

18 ans pour moi c'est... ? *l'indépendance et le permis de conduire*



## Promotion civique 2018 : classe 2000



**Cédric Crettaz**, 29.02.2000, fils de Donzilia et Raymond, la Forclaz

Apprentissage électricien de montage chez Crettaz Electricité

Hobbys : *la chasse, la pêche, le football, carnaval, les festivités pour prendre des bonnes cuites*

Ce que j'aime à Evolène ? *le soleil de la Forclaz*

Ce qu'on pourrait améliorer ? *certaines tronçons routiers, pub ou discothèque avec ouverture prolongée*

18 ans pour moi c'est... ? *début des responsabilités (financières)*



**Natacha Decorges**, 02.04.2000, fille de Sonia et Patrick, Evolène

Etudiante à l'Ecole de culture générale à Sion en option santé

Hobbys : *cheval, ski, Arc-en-ciel*

Ce que j'aime à Evolène ? *la sauvegarde des traditions et le paysage*

Ce qu'on pourrait améliorer ? *le développement du tourisme en général et valoriser les traditions*

18 ans pour moi c'est... ? *la possibilité de s'exprimer pour essayer de changer les choses*



**Julien Fauchère**, 22.01.2000, fils de Florian et Françoise, Villaz

Apprentissage de maçon chez Philippe Métrailler

Hobbys : *la race d'Hérens, le ski*

Ce que j'aime à Evolène ? *le carnaval et les sorties entre amis*

Ce qu'on pourrait améliorer ? *les routes*

18 ans pour moi c'est... ? *on peut boire comme des veaux*



**Florent Gaspoz**, 25.10.2000, fils d'Eliane et Gérald, Evolène

Etudiant au collège des Creusets, en 4e, en vue de l'EPFL

Hobbys : *le tir, l'astronomie, la musique*

Ce que j'aime à Evolène ? *le paysage, le calme*

Ce qu'on pourrait améliorer ? *éteindre les lampes publiques la nuit*

18 ans pour moi c'est... ? *le droit de payer les impôts et le droit de vote*



## Promotion civique 2018 : classe 2000



**Nathan Le Mauff**, 20.12.2000, Isabelle et Philippe, Evolène

Apprentissage de charpentier chez Pralong et Moix

Hobbys : *le carnaval, le foot et le rallye*

Ce que j'aime à Evolène ? *Carnaval, le bon esprit du village*

Ce qu'on pourrait améliorer ? *le tourisme, regrouper les remontées mécaniques et la liaison avec les 4 vallées*

18 ans pour moi c'est... ? *être indépendant et autonome, le permis de conduire*



**David Maître**, 01.11.2000, fils d'Angèle et Francis, Villaz

Apprentissage de ferblantier chez Bornet Frères à Sion

Hobbys : *la moto, le ski alpin*

Ce que j'aime à Evolène ? *l'ambiance et le paysage*

18 ans pour moi c'est... ? *l'indépendance*



**Aurore Mauris**, 28.12.2000, fille de Sandra et Jean-Daniel, Evolène

Apprentissage de dessinatrice et constructrice industrielle à Sion chez Hydro exploitation

Hobbys : *danse, tir*

Ce que j'aime à Evolène ? *le paysage, la qualité de vie*

Ce qu'on pourrait améliorer ? *améliorer les infrastructures culturelles, favoriser le tourisme et motiver la jeunesse à rester*

18 ans pour moi c'est... ? *l'indépendance, le permis de conduire*



**Arnaud Métrailler**, 07.12.2000, fils d'Hervé et Marie-Laure, Evolène

Apprentissage de menuisier chez Gérard Fauchère à la Sage

Hobbys : *Boxe et Aviation*

Ce que j'aime à Evolène ? *le carnaval, le paysage*

18 ans pour moi c'est... ? *la liberté*



## Promotion civique 2018 : classe 2000



**Elsa Métrailler**, 14.03.2000, fille de Philippe et Denise, Evolène

Employée de commerce à la Raiffeisen - HES en emploi en économie et gestion d'entreprise à Sierre

Hobbys : *la zumba, le ski et la musique*

Ce que j'aime à Evolène ? *le paysage, le calme, les festivités*

Ce qu'on pourrait améliorer ? *avoir un fast food*

18 ans pour moi c'est... ? *permis de conduire et droit de vote*



**Jean-Pascal Pralong**, 20.03.2000, fils de Fonfon et Rachel, Lannaz

Apprentissage installateur électricien en 4e chez Crettaz Electricité

Hobbys : *la chasse et carnaval*

Ce que j'aime à Evolène ? *la convivialité des gens, l'esprit de village*

Ce qu'on pourrait améliorer ? *le tourisme*

18 ans pour moi c'est... ? *un peu plus de liberté*



**Lolita Rumpf**, 20.09.2000, fille de Cécile et Jean-Yves, Evolène

Apprentissage assistante en pharmacie à Evolène

Hobbys : *Arc-en-ciel, la marche à pied et la photographie*

Ce que j'aime à Evolène ? *la sauvegarde des traditions et le paysage*

Ce qu'on pourrait améliorer ? *plus valoriser le port du costume*

18 ans pour moi c'est... ? *la possibilité de s'exprimer pour essayer de changer les choses*



**Jérôme Sinot**, 14.02.2000, fils de Philippe et Conception, Evolène

Apprentissage polymécanicien chez Réco mécanique SA à Salquenen

Hobbys : *skate, ski, grimpe, snowboard, arts martiaux*

Ce que j'aime à Evolène ? *le paysage, l'ambiance du village, la tranquillité*

Ce qu'on pourrait améliorer ? *construire un skate parc, la fréquence des bus, développer l'offre des activités*

18 ans pour moi c'est... ? *le permis de conduire*

### Nouveaux citoyens absents :

Charles Althaus, Steven Forclaz, Emilie Georges et Célia Laveaux



## Soirée des mérites 2018



Le 10 novembre 2018, la commune d'Evolène, par sa commission de Jeunesse, Culture, Loisirs et Sports, a décerné sept mérites. Les classiques mérites sportifs et culturels, ainsi que des mérites spéciaux, marquant un engagement ou des performances particulières dans des domaines différents. La commission avait demandé à la population, au travers de ce bulletin, ainsi qu'aux différentes sociétés locales,

de donner des noms de méritants potentiels, afin de désigner les lauréats 2018. La soirée a encore été embellie grâce à la présence de deux de nos plus fameux résidents : Jacques Dubochet, Prix Nobel de chimie 2017, ainsi que Derib, lequel s'est vu remettre officiellement le titre de « bourgeois d'honneur » de la commune d'Evolène.



### **MERITE CULTUREL**

#### **Julie Pralong**

Pour ses titres de Championne suisse catégorie cornet Minime et de Vice-championne suisse toute cat. Minime au Championnat suisse des solistes et quatuors en avril 2018

Née en 2006, Julie est la fille d'Isabelle et de Christophe Pralong. Actuellement en 1ère année du cycle, elle est très dynamique et active au sein des sociétés locales (Echo de la Dent-Blanche, Pionniers, Arc-en-ciel...). Mais surtout, elle a une grande passion: la musique. Une tradition familiale...



### **MERITE CULTUREL**

#### **Francine Vuignier**

Pour ses 60 ans de musique, elle qui est la première femme suisse à les fêter, ainsi que pour ses plus de 40 ans à la direction de la chorale Edelweiss Francine affiche un parcours

musical exceptionnel. Elle débute à l'Aurore de Vex et entre à la Fédération des Musique du Valais à 16 ans. Puis elle rejoint les rangs de l'Echo de la Dent-Blanche. Parallèlement, elle chante avec le chœur mixte Edelweiss dont elle reprend ensuite la direction.

## Soirée des mérites 2018



### MERITE SPORTIF

#### Clotilde Surdez

Pour ses performances extraordinaires en athlétisme en 2018, tant en indoor qu'en outdoor, tant sur le plan suisse que romand et valaisan

Née en 2003, elle est la fille de Matthieu et de Catherine Surdez (née Bovier). Etudiante en 1ère année du collège, elle est membre du club d'athlétisme de Sion. Au total, depuis ses débuts, elle cumule une trentaine de titres de championne valaisanne ainsi que des titres au niveau romand et suisse. L'année 2018 a été particulièrement

prolifique, puisqu'elle termine la saison 1ère au ranking suisse U16 et a gagné de nombreux titres :

■ En indoor, Titre Suisse sur 60 m haies U16, avec la meilleure performance suisse de l'année et le record valaisan

■ En outdoor :

- Titre suisse en relais sur 400m (5x80m) avec 4 collègues valaisannes, avec en prime le record suisse U16

- Bronze sur les haies 80m, avec la meilleure performance suisse de l'année lors de la demie-finale et le record valaisan

- Titre romand sur les haies 80m

- 3 titres de championne valaisanne: Haies, Longueur, Pentathlon, avec le record valaisan U16 au saut en longueur avec un saut à 5m58.



### MERITE SPECIAL

#### Aurore Mauris

Pour sa participation aux SwissSkills 2018, démarche attestant de compétences professionnelles exceptionnelles et constituant un exemple à suivre pour la jeunesse

Née en 2000, elle est la fille de Sandra Gaspoz et de Jean-Daniel Mauris. Apprentie dessinatrice-constructrice industrielle en 3e année (4 au total) chez

Hydro Exploitation et effectuant sa maturité professionnelle en parallèle, elle a participé aux SwissSkills 2018, la grande foire de l'apprentissage de Berne, où les candidats sélectionnés s'affrontent pour le titre de meilleur apprenti de Suisse. Si la victoire ne fut pas au rendez-vous cette année, cela représente une expérience exceptionnelle, où, sur les 12 candidats en lice dans sa catégorie, elle était la seule fille et l'une des deux seuls romands.



### MERITE SPECIAL

#### Martine Pannatier

Pour son engagement bénévole exceptionnel et exemplaire auprès de la population évolénarde

Après une enfance à Genève et une formation de nurse, Martine intègre la famille Pannatier en 1990. Elle travaille à la crèche dès 2000 et jusqu'à aujourd'hui, à temps partiel, en assurant au fil des ans

remplacements, dépannages, urgences, etc. Elle a parallèlement de nombreuses autres activités, qui permettent d'offrir des plus-values indéniables à la vie locale, en particulier dans le monde des enfants :

- Responsable de la bibliothèque / ludothèque du centre scolaire, qu'elle gère avec son équipe de bénévoles

- En charge de la formation des servants de messe pour la paroisse

- Initiatrice d'Evolèn'troc, avec d'autres mamans



## Soirée des mérites 2018



### MERITE SPECIAL

#### Patrick Sierro

Pour sa participation à la vie politique et villageoise, avec un engagement bénévole extraordinaire et continu auprès de nombreuses sociétés et manifestations locales

Patrick assume actuellement son 4e mandat de conseiller communal, il est également vice-président de la commune. Depuis plus de 30 ans,

il est actif et au service des sociétés locales, telles que la fanfare Echo de la Dent-Blanche, le Ski-Club, l'Arc-en-Ciel, le FC Evolène ou les Pionniers du Val d'Hérens. Indispensable pour assurer sonos et autres installations électriques pour les lotos et autres manifestations, il est également impliqué dans l'organisation de la plupart des manifestations locales : Patrouille des Aiguilles Rouges, Grand Raid, CIME, Raid Evolénard ainsi que le Collontrek.

### MERITE SPECIAL

#### Laiterie centrale d'Evolène

Pour l'obtention de l'étoile d'or de l'Interprofession du fromage à raclette du Valais AOP, ainsi que pour la qualité et la renommée de l'ensemble des produits depuis de nombreuses années

La commission a tenu à remercier l'équipe de la Laiterie des Haudères, c'est-à-dire son fromager emblématique Michel Métrailler, son équipe, ainsi que le comité présidé par Michel Gaspoz, pour l'excellent travail fourni ainsi que pour les récompenses et distinctions acquises. Les produits de notre laiterie

font ainsi figures d'ambassadeurs de notre commune bien au-delà de nos frontières. Ce mérite se veut aussi comme un remerciement aux agriculteurs qui fournissent une matière première de qualité, condition sine qua non pour des produits transformés reconnus. Avec l'espoir que la laiterie pourra continuer à compter sur les producteurs de lait, sachant que la quantité de lait est en baisse constante...



Bravo et merci à nos 7 lauréats !



## Soirée des mérites 2018

### Invité d'honneur

#### Jacques Dubochet

Le Prix Nobel de chimie 2017, récompensés pour ses travaux en cryo-microscopie, est un peu évolénard, le saviez-vous ? Le vaudois possède en effet une résidence secondaire à Villaz. Le Nouvelliste l'avait révélé il y a quelques mois, mais la commune d'Evolène souhaitait marquer le coup à sa manière, en invitant Jacques Dubochet et son épouse Christine à pas-



### Remise de la bourgeoisie d'honneur

#### Claude (Derib) et Dominique de Ribaupierre

Pour rappel, l'octroi de la bourgeoisie d'honneur au couple de Ribaupierre a été mis à l'ordre du jour de l'Assemblée primaire de juin 2018. Sur recommandation du Conseil communal, l'Assemblée a accepté d'accueillir les De Ribaupierre en tant que bourgeois d'honneur. Les éléments considérés, évoqués dans notre dernière brochure, étaient notamment les suivants :

- Attachement fort pour notre commune
- Fascination pour la Dent-Blanche
- Respect et valorisation du patrimoine
- Résidence secondaire à la Forclaz
- Ambassadeur bien au-delà des fron-

ser une soirée avec nous.

Connu pour son génie et sa simplicité, Jacques Dubochet n'a pas dérogé à sa réputation. Accessible, bienveillant, il a souligné son plaisir de venir régulièrement s'oxygéner dans notre commune, au cours d'une allocution mêlant éléments biographiques, scientifiques et humoristiques. Enfin, il a exprimé son espoir de voir le Val d'Hérens se profiler comme un acteur incontournable du tourisme durable et rester un lieu de vie d'exception, au moment où le monde est à un tournant et où les enjeux climatiques doivent être pris au sérieux.

C'est donc avec fierté et honneur que la commune d'Evolène a souhaité lui remettre un mérite honorifique, en clin d'œil aux autres distinctions de la soirée : il a symboliquement été nommé « résident d'honneur » de notre commune, en remerciement pour sa disponibilité, sa sympathie et surtout pour son bon goût en matière de résidence secondaire.





## Soirée des mérites 2018

46

tières communales ou cantonales. Ne restait plus qu'à trouver une date pour fêter cela tous ensemble ! Malheureusement souffrante ce soir-là, Dominique de Ribaupierre n'a pas pu être parmi nous, c'est donc Claude – alias Derib – qui est venu seul recevoir cette distinction.

Claude de Ribaupierre a souligné au cours de sa prise de parole son attachement pour notre commune, évoquant notamment son père, l'artiste François de Ribaupierre, qui fut également nommé bourgeois d'honneur à l'époque. Comme Jacques Dubochet, il a partagé son optimisme sur l'avenir de notre région, compte tenu de la nature exceptionnelle de notre vallée qu'il estime faire partie des plus belles vallées du monde.

La commune d'Evolène lui a ainsi remis le diplôme de « bourgeois d'honneur », en guise d'amitié et de reconnaissance pour avoir, en tant que véritables ambassadeurs, contribué à la visibilité de la région, ainsi que pour avoir mis leur talent

au service du patrimoine local. Le diplôme était accompagné d'une œuvre en bois d'Hugo Beytrison, mettant en scène notre fameuse Dent-Blanche et la vache d'Hérens, clin d'œil à sa BD « Tu seras reine ». Derib a quant à lui offert à la commune une planche originale présentant notre région, planche qui avait été faite pour présenter notre région dans une revue belge. Un grand merci à lui pour cette attention, qui ne manquera pas d'être affichée dans notre bâtiment communal !

Finalement, la commission Jeunesse, Loisirs, Culture et Sports remercie toutes les personnes présentes pour cette participation nombreuse. La soirée fut belle et conviviale, comme nous l'espérions. Rendez-vous dans deux ans pour la prochaine édition...

*Pour la commission Jeunesse,  
Culture, Loisirs et Sports,  
Virginie Gaspoz*





# 40e anniversaire du CO Hérens

*Texte de la Direction du cycle d'orientation (CO) du Val d'Hérens*

Il était une fois... le spectacle du 40e anniversaire du CO Hérens

La fourmilière humaine a œuvré méticuleusement une année durant pour vous permettre de prendre part à un magnifique spectacle, haut en couleurs, en sons et en émotions qui devait marquer le 40ème anniversaire du cycle d'orientation.

Mais ces dernières se sont bien vite envolées de la scène pour gagner l'espace et les cœurs environnants.

Ainsi, de nombreux anciens professeurs, élèves et employés du Cycle d'orientation se sont retrouvés à l'occasion de cette manifestation pour échanger des souvenirs, profiter de moments de convivialité et partager des instants redonnant à l'humanité une place privilégiée.

L'enthousiasme était sans nul doute au rendez-vous à en croire de multiples témoignages reçus dont celui-ci : « J'ai la conviction que le travail accompli par les quelque cent quarante adolescents, au cours de cette longue aventure, vaut toutes les « Connaissances du Monde ».

De plus, le choix de la thématique du barrage a permis de dépasser le pur cadre de l'école et toucher la population hérensarde. Celle-ci ne s'y est pas trompée puisqu'elle s'est déplacée en masse pour assister aux représentations.

Débordant le cadre du spectacle, les cantines et animations montées pour cette fête ont permis à toute la vallée de se réunir autour de cet anniversaire.

Quelle belle opportunité que de fêter la réussite d'un même projet fédérateur ayant vu le jour en 1978, le Cycle d'Orientation du Val d'Hérens, et d'en mesurer les conséquences positives actuelles en matière de partage et d'échanges.

Bravo au passage à nos précurseurs d'avoir osé ce défi d'envergure et visionnaire pour l'époque.

L'heure du bilan rime aussi avec celle de la gratitude.

Un immense merci à tous les enseignants pour avoir coaché les élèves et montré que rien n'est impossible si l'on ose se lancer dans la vie !

Merci à Stéphanie Boll et Alain Roche qui ont non seulement su gérer tous ces adolescents, apporter une sensibilité artistique hors du commun mais aussi permettre à bon nombre d'entre eux de révéler la richesse qu'ils avaient en eux et dont ils ignoraient parfois la mesure voire l'existence.

Un merci particulier également à toutes les entreprises, parents, bénévoles et travailleurs de l'ombre pour avoir rendu possible la réalisation de ce défi et donné aux élèves l'occasion de repartir avec des souvenirs plein les yeux, les oreilles et le cœur.

Merci enfin aux communes qui ont apporté leur soutien et leur confiance sans lesquels cet anniversaire n'aurait pu voir le jour sous cette forme.

Qui dit anniversaire dit bien souvent cadeau et la véritable valeur de ce dernier est qu'il

réjouit aussi bien le cœur de ceux qui l'offrent que celui de ceux qui le reçoivent. En ce sens, celui du 40ème anniversaire de notre école fut sans nul doute un succès.

Signalons, en dernier lieu, pour toutes les personnes qui n'ont pas pu assister aux représentations, qu'un DVD du spectacle a été réalisé et qu'il est en vente au CO au prix de 10.- l'unité.



## Nonagénaires

48

Depuis mai dernier, la commune d'Evollène a pu fêter le passage du cap avec deux nouveaux nonagénaires. Nous adressons nos meilleurs vœux à ces personnes et remercions leurs proches pour les récits de vie publiés ci-dessous, un moyen pour nous de mieux les connaître et de constater le chemin parcouru.

### **Simone Vuignier Morand, 8 août 1928**

Issue d'une famille de 2 enfants, fille de Joseph et Victoire Morand paysan d'Evollène.



Après sa scolarité, Simone s'en va seconder son père dans le domaine agricole dans lequel elle a grandi. Là elle apprend le métier sous l'aile de son père. C'est en 1953 qu'elle se lie à Jean Vuignier Père et ensemble ils reprennent le rôle de gardien de refuge de haute montagne à la cabane des Vignettes, en 1954. Simone monte à la cabane tous les étés, et son mari le printemps. Durant l'été, c'est son frère Joseph qui aide dans les prés. À l'aube de ses 80 ans, elle abandonne le

métier de paysanne et vit depuis dans sa maison de Sonville. Après la passion des vaches et de la montagne, vint le temps de se reposer, de tricoter et de résoudre habilement les mots cachés.

### **Marie Métrailler, 15 septembre 1928**

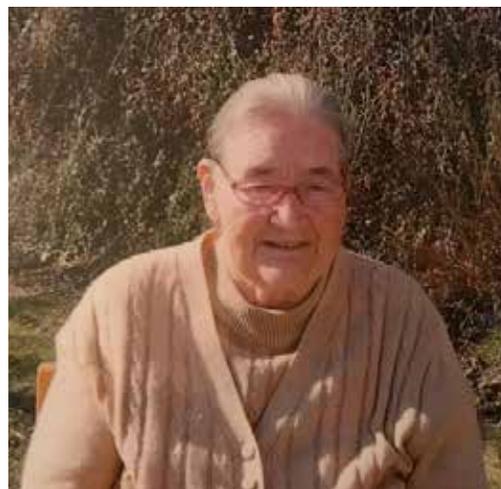
Fille de Jean Gaspoz et de Marie Cretaz de la Forclaz, Marie est la deuxième d'une fratrie de 5 enfants.

En 1950, elle épouse Antoine Métrailler. De cette union sont nés 7 enfants, dont l'aînée est décédée à l'âge de 9 mois, puis 10 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Le travail n'a pas manqué comme dans toutes les familles de montagne.

Marie aimait tout particulièrement confectionner différents objets en tricot ou broderie qu'elle offrait à ses proches. Après 53 ans de vie commune, son époux Antoine s'en est allé.

Atteinte dans sa santé, elle réside depuis de nombreuses années au home St-Sylve à Vex.





## Centenaire

Cette année, la commune d'Evolène a l'occasion, si rare, de pouvoir fêter une centenaire. Si habituellement nous publions photo et récit de vie quelques temps après les festivités, pour cette occasion nous avons voulu vous informer quasiment en temps réel, puisque notre (future) centenaire fête son anniversaire ces jours-ci, le 6 décembre... La commune d'Evolène adresse donc ses meilleurs vœux à Madame Métrailler, la félicite d'avoir traversé le siècle dernier et lui souhaite bonheur et santé pour la suite.



### **Catherine Métrailler, 6 décembre 2018**

Quatrième d'une fratrie de huit enfants, Catherine est née à Villaz. Portée par son parrain de 13 ans et sa marraine de 21 ans pour la faire baptiser à Evolène, ils ont affronté une très forte tempête, tourbillonnante, qui les étouffait et qui leur a presque fait rebrousser chemin...

Elle est la fille de Jean Forclaz et de Marie Métrailler. Il lui reste son frère de 1941.

Catherine est une jeune fille travailleuse,

faie, entraînante, serviable, qui aime chanter, jouer de l'accordéon et de la musique à bouche. Elle a été présidente de la J.A.C. (Jeunesse agricole catholique) de Sur les Rocs. À 16 ans, elle part à l'école ménagère de Châteauneuf, puis travaille 6 mois à l'Hôpital de Sion. Elle a fait partie de la Croix Rouge Militaire en 1943. Elle continuera à faire du bénévolat pour la Croix Rouge plus tard.

1945-1946-1947, après les foins, le plaisir de la montagne : Veisivi - Aiguille de la Tza - Cabane puis clocher de Bertol - Pigne d'Arolla - Cabane de Moiry - Dent-Blanche - Sasseneire. Voir le lever du soleil et retour aux regains. Traversée des glaciers de Bertol à Zermatt. Le 15 septembre 1947, elle fait le Cervin, en bras de chemise. En costume jusqu'à la cabane, puis là met des pantalons. Elle rencontre un journaliste et pour rire lui fait croire qu'elle a fait le Cervin en costume. Ça a paru dans le journal...

En 1948, le 31 octobre, elle se marie à Evolène avec Joseph Métrailler, guide. Ils s'installent à Saint-Imier et travaillent dans l'horlogerie chez « Longines ». Trois enfants sont nés et le foyer est ouvert aux passages des nièces, frères, beaux-frères. Catherine a pris soin de son beau-père pour les 6 dernières années de sa vie.

En 1981, son mari décède à l'âge de 63 ans. Elle est 5 fois grand-maman et compte encore 3 arrière-petits-enfants. Le 17 novembre 2014, elle s'établit à la Forclaz. Sa foi inébranlable est sa ligne de conduite et son soutien tout au long de sa vie...



## Sociétés locales, vous avez la parole !

La commune met à disposition des sociétés culturelles et sportives locales un espace d'expression dans le bulletin d'information communal, publié en juin et en décembre. Vous avez un petit communiqué à faire? **Cet espace est à vous !**

### Afin de compléter son orchestre, l'Arc-en-Ciel recherche des musiciens !

Vous avez quelques notions d'accordéon, de clarinette, de saxophone, ou de tout autre instrument dont le son se mêle harmonieusement à l'accordéon ? Vous aimez le folklore, notre costume, la convivialité et la bonne humeur ?

Ou vous souhaitez apprendre l'accordéon sans quitter Evolène ? Des cours sont organisés chez nous !

#### Intéressé ?

Contactez vite Florian Pannatier par email à [florianpannatier@hotmail.com](mailto:florianpannatier@hotmail.com) ou au 079 638 52 59



Groupe d'art traditionnel  
**Arc-en-Ciel**

### Costume d'Evolène



Vous possédez des éléments de notre costume traditionnel (costume de fêtes, de mariage, de travail ou de deuil) (homme/femme/enfant) que vous n'utilisez plus ? Vous souhaitez leur donner une nouvelle vie ?

Ou vous possédez des pièces de notre costume que vous laisseriez volontiers en prêt ?

Certains membres ou futurs membres de l'Arc-en-Ciel sont peut-être intéressés !

Annoncez-vous auprès de Charlotte Jacquérior à [direction@arc-en-ciel-evolene.ch](mailto:direction@arc-en-ciel-evolene.ch) ou au 079 574 41 39

### Ateliers Santé avec Lè Zoyàss, votre société de gym d'Evolène

Au centre scolaire, samedi 12 janvier de 15h00 à 17h00, venez découvrir gratuitement nos ateliers: respiration, mémoire, réflexologie qui sont en lien avec nos cours que vous pourrez tester.

Habits confortables, chaussettes anti-glisse ou chaussures de gym.

Votre société de gym au cœur de votre bien-être.

Vous avez envie de donner un cours au sein de notre société ?

Contactez-nous sur [www.lezoyass.ch](http://www.lezoyass.ch)



Sociétés locales, vous avez la parole !

## 2019 est une année CIME!

Les Célébrations Interculturelles de la Montagne reviennent à Evolène du 10 au 15 août avec une programmation explosive!

Festival international de folklore, cycle de films sur les peuples de montagne, journées artisanales, et grande fête de la mi-été, le comité des CIME et l'Arc-en-Ciel se réjouissent de vous retrouver à tous ces grands rendez-vous!



Défenseur et représentant de la culture montagnarde et évolénarde, ce festival a besoin de votre soutien!

Nous recherchons des personnes intéressées à s'impliquer au sein de l'organisation des CIME en tant que bénévoles pour le montage, la logistique, le personnel ainsi que pour guider les groupes pendant la semaine du festival.

Contactez-nous sur [info@cime-evolene.ch](mailto:info@cime-evolene.ch)  
Plus d'infos sur [www.cime-evolene.ch](http://www.cime-evolene.ch)

## Lè Tarkêss

Notre société vous remercie de répondre présent à nos manifestations et c'est avec grand plaisir que nous sommes en pleines répétitions pour vous divertir, vous étonner et vous accueillir à notre prochain spectacle en octobre-novembre 2019 ! Nous espérons que la cuvée sera bonne et qu'elle vous plaira autant qu'à nous. Mais si vous trépignez de nous revoir, alors aller jetez un œil à [www.letarkess.ch](http://www.letarkess.ch)

Belles fêtes de fin d'année en famille, sous un ciel étoilé de sourires.  
Vos Tarkêss !





# Assemblée primaire

## CONVOCATION

L'assemblée primaire de la commune d'Evolène est convoquée en séance le

**Mercredi 12 décembre 2018 à 19h30**  
**Au cinéma d'Evolène (bâtiment Veisivi)**

**L'ordre du jour est le suivant:**

**1. Budget 2019**

- a. Communications fiscales
- b. Présentation du budget
- c. Décisions

**2. Fusion esr-Siesa**

- a. Présentation
- b. Décision

**3. Divers**

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, article 15, le budget peut être consulté, au greffe communal, dès ce jour jusqu'au 12 décembre 2018, durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Evolène, le 22 novembre 2018

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

La Présidente  
**Virginie Gaspoz**

Le Secrétaire  
**Narcisse Gaspoz**

